Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 16 (1968)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967 : I. La ville

Autor: Sauter, Marc-R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1965, 1966 ET 1967

I. LA VILLE

par Marc-R. Sauter

In memoriam Louis Blondel (1885-1967). – En ouvrant ces pages, que la surcharge d'occupations m'a obligé à retarder, je me sens pressé d'évoquer la mémoire de celui qui, de 1923 à 1963, signa les trente-cinq chroniques publiées dans *Genava*, sans compter les nombreux articles qu'il fit paraître dans ce même périodique et ailleurs. Dans le dernier volume de *Genava*, Paul Rousset a excellement dit ce que notre cité et sa région naturelle doivent à ce maître incontesté, pour la connaissance de leur passé archéologique et historique [1]; d'autres ont souligné, dans des perspectives diverses, les mérites de l'archéologue cantonal, de l'historien, du citoyen [2]. Ayant été appelé à reprendre – à titre temporaire au moins – la fonction officielle que Louis Blondel avait dû abandonner, je suis trop conscient de l'impossibilité qu'il y a à l'assumer avec l'érudition polyvalente et la souriante efficacité de mon prédécesseur, pour laisser passer cette occasion de dire combien celui-ci me manque en tant de circonstances où ses conseils me seraient précieux, enrichis qu'ils seraient d'une si longue expérience et d'une si libérale générosité.

L'hommage qui agréerait le mieux à cet homme éminemment modeste, n'est-ce pas que son œuvre continue? Il ne saurait certes être question de le faire avec la

[1] P. Rousset, *L'œuvre de Louis Blondel, archéologue et historien du pays genevois*, dans *Genava*, n.s., t. xv, 1967, pp. 191-209. Cet article est suivi du complément de la bibliographie des publications de Louis Blondel, parue en 1963 dans le volume de *Genava* (n.s., t. xi, 1963, pp. 11-26) qui lui était dédié.

[2] On peut ajouter à l'énumération faite par P. Rousset (p. 194, n. 3) des principaux articles nécrologiques consacrés à L. Blondel ceux que nous avons publiés dans *Ur-Schweiz – La Suisse primitive*, Bâle, xxxi, pp. 1-4, et dans les *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. xxxii, 1967, (à paraître) ainsi que celui qu'a rédigé A. Donnet, *Hommage à Louis Blondel*, dans *Vallesia*, Sion, t. xxiii, 1968, pp. 1-8, suivi de trois annexes, dont une *Bibliographie des publications de Louis Blondel relatives au Valais* (pp. 15-19) et, signé par le chanoine L. Dupont-Lachenal, *Hommage à M. Louis Blondel* (pp. 20-22).

même ampleur et la même sûreté de jugement. Qu'au moins ces chroniques manifestent la volonté que j'ai, comme lui, d'en faire toujours la source de documentation archéologique mise à la disposition du spécialiste comme de l'amateur du passé proche et lointain de Genève, cette cité à laquelle Louis Blondel a consacré le plus clair de sa belle carrière.

I. La Ville de Genève

Introduction. – Cette chronique rapporte sur les découvertes faites pendant trois années. C'est dire qu'elle a une ampleur exceptionnelle. Il nous a paru convenable de la partager en deux, en limitant cette première partie au territoire de la Ville et commune de Genève. La seconde partie, consacrée aux autres communes, paraîtra dans le prochain volume de *Genava*. En 1970 nous pourrons reprendre le rythme normal des chroniques archéologiques portant sur deux ans.

Nous essayons de donner à cette chronique une ordonnance différente de celle qu'elle a connue jusqu'ici. Pour éviter les redites qu'entraîne l'arrangement par période, pour certaines découvertes qui, localisées au même endroit, s'étendent sur plusieurs époques, on propose de traiter ici les matières par quartier et par site (plus tard par commune) [3].

A. Rive gauche

1. *Haute ville*

a. *Rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16* (coordonnées 500.320/117.510, alt. env. 397,3 m). On a déjà signalé la démolition de l'ancienne maison Monnier, datant du XVIIIe siècle, et les travaux de terrassement intempestifs qui préparèrent la construction d'un nouvel immeuble, dans un terrain où les caves n'occupaient qu'une partie du sous-sol, et où les sondages effectués en novembre 1964 avaient fait constater la présence de niveaux romains riches en céramique et celle d'un probable niveau de la Tène finale [4]. Après cette destruction, seule subsistait une étroite banquette, large d'env. 1 m, le long de la rue Calvin (fig. 1). Il nous fut possible

[3] Rappelons que nous indiquons en général les coordonnées de la *Carte nationale suisse (CNS)* au 1/25 000 (plutôt que celles, plus précises, mais moins aisément accessibles au lecteur, du *Plan d'ensemble du Canton de Genève* au 1/25 000) et l'altitude au sol; pour la Ville, il s'agit de la feuille 1301, Genève, de la *CNS*. Abréviations: *Chronique 1964* = *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1964*, dans *Genava*. – *ASSP* = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire*. – *BHG* = *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. – *MDG* = *Mémoires de la Soc. d'Histoire...* – *IAS* = *Indicateur d'Antiquités suisses*, Zurich. – L. Blondel, *Les faubourgs...*, – *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, dans MDG, série in-4, Genève, 1919.

[4] M.-R. Sauter, *Chronique 1964*, dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 7-8 et 12. Résumé dans *ASSP*, vol. 53, 1966/67, pp. 120 et 138.

de fouiller ce témoin épargné, malheureusement dans des conditions météorologiques très mauvaises, d'avril à juin 1965, avec l'aide surtout de MM. J.-P. Mermod et L. Chaix.

Malgré les remaniements occasionnés à la partie supérieure du terrain par les fondations des maisons qui se sont succédé là, et par une canalisation perpendiculaire à la rue Calvin, il restait dans la banquette en question assez d'épaisseur pour y reconnaître une séquence stratigraphique complexe. Dans ces grandes lignes elle a donné les éléments suivants (fig. 2), de bas en haut.

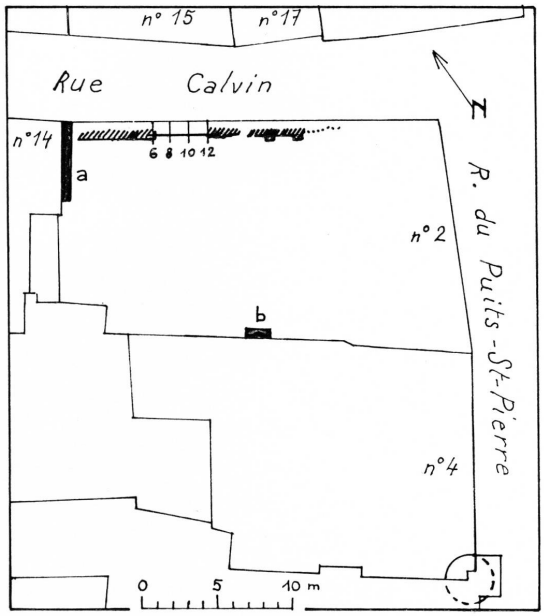

Fig. 1. Rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16. Plan au 1/500. 6-12, coordonnées des fouilles (v. fig. 2). En hachures, murs de fondation. - *a* et *b*, sondages de 1964 où des observations stratigraphiques ont été faites.

Couche 1. – On trouve en profondeur le terrain sableux (couche 1) qui forme le fond archéologiquement stérile. Son sommet, fait de lits horizontaux aux grains plus ou moins grossiers, a été creusé irrégulièrement de plusieurs poches (ou fosses?) profondes de 0,15 à 0,30 m; certaines sont comme soulignées par un gravillon rouge foncé, moins sableux que les terres encaissantes. Il ne nous a pas été possible de dégager une surface suffisante pour reconnaître la structure indiquée par ces irrégularités. Il est donc impossible de dire s'il s'agit de traces d'une érosion, plausible sur ce bord du plateau de l'oppidum, ou s'il faut voir là l'effet d'une action humaine. [5]

Couche 2. – Sur ce fond s'est accumulée la couche 2, faite d'une terre sableuse et graveleuse très rouge (2*a*), qui passe au brun rougeâtre à brun-gris vers le haut (2*b*). Son épaisseur varie de 0,90 à 1,10 m. C'est la partie supérieure, plus brune, qui a livré des matériaux archéologiques, très sporadiques: quelques tessons de tradition gauloise et, plus rares encore, des tessons et des tuileaux romains. A 8 m du mitoyen de l'immeuble n° 14 de la rue Calvin la terre brune 2*b* dessinait une fosse entamant la terre rouge 2*a* d'env. 0,60 m (fond à 395,05 m); elle était large d'env. 1 m. Cette fosse était encombrée, dans sa moitié inférieure, de quelques gros moellons arrondis, de fragments de tuiles et de céramique; il n'a pas été possible de recueillir cette dernière dans son ensemble, car il eût fallu creuser « en taupe » sous la rue.

[5] Nous avons retrouvé quelque chose d'analogue de 3 à 7 m plus à droite (est), après la démolition du mur de fondation qui masquait la coupe de terrain; mais il ne nous a pas été possible d'en faire le relevé.

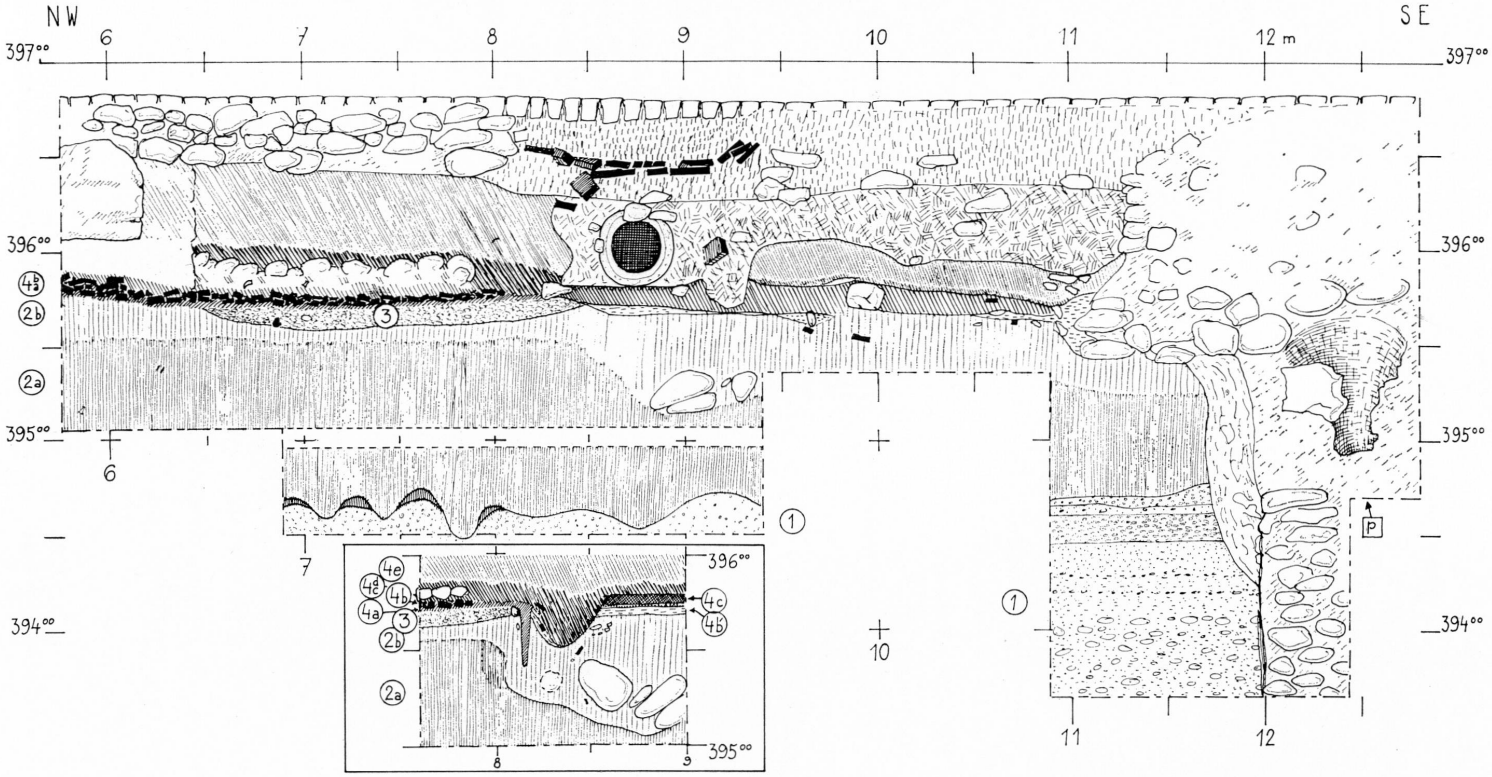

Fig. 2. Rue du Puits-Saint-Pierre 2 - rue Calvin 16. Coupe stratigraphique le long de la rue Calvin. Ech.: env. 1/40. Pour les coordonnées (6-12), voir le plan, fig. 1. En12.50, désigné par p, trou de poutre dans un mur de fondation médiéval. Le carton en bas donne le détail de la stratigraphie à travers les deux fosses superposées et un trou de piquet.

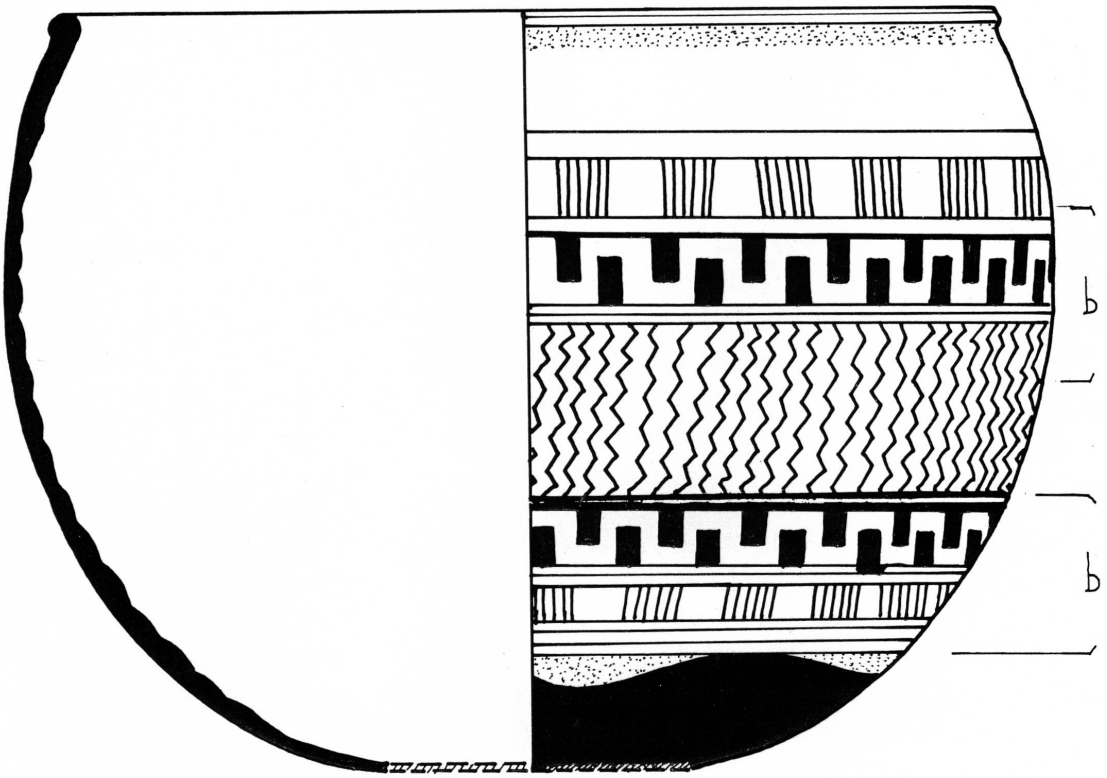

Fig. 3. Rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16. Fosse 2*b*. Bol peint (reconstitué). Ech.: 1/2. *b-b*, zones peintes en blanc; le reste est rouge, les zones ponctuées et la zone noire inférieure étant mates.

Parmi les récipients découverts signalons le col et l'anse d'une amphore à lèvre arrondie, un plat à vernis rouge mat, deux cruches et un grand bol de céramique rougeâtre peinte en blanc et en noir sur la panse (fig. 3). Le décor de ce bol, fait de lignes blanches rythmées en noir de traits verticaux en registres, de zigzags et de rectangles, présente quelque analogie de style avec un bol de Vindonissa [6] et avec celui qui figure dans une étude récemment consacrée à la céramique peinte de Roanne [7]; l'auteur de celle-ci, l'abbé Bessou, place cette pièce dans la troisième période de sa classification, qui « se terminerait sous Auguste, aux confins de notre ère ». Notons la présence dans la fosse de quelques petits tessons de sigillée.

Le reste de la couche 2 ne nous a fourni que peu de céramique. Mais celle-ci s'ajoute à tout ce qui a été recueilli, en novembre 1964, par les ouvriers et par nous.

[6] E. Vogt, *Bemalte gallische Keramik aus Windisch (Kt. Aargau)*, dans *IAS*, N.F., Bd. XXXIII, 3, 1931 *(Festgabe ... H. Lehmann)*, pp. 47-59 (pl. III, 1). Musée de Vindonissa, Brugg AG, nos 23:1278-1279.

[7] M. Bessou, *La poterie peinte gauloise à Roanne (Loire) au 1er siècle avant Jésus-Christ*, dans *Ogam Tradition celtique*, Rennes, t. 19, 1-2, 1967, pp. 109-127 (pl. 14, fig. 9).

Il s'agit de la même proportion de rares tessons de sigillée, d'une part, de poterie peinte et surtout de céramique grise, d'autre part. Il faut signaler à propos de cette dernière que dans les fragments récoltés en automne 1964 plusieurs ont appartenu à des bols et plats ayant subi à la cuisson des déformations, surtout des boursouflures. Cela tendrait à démontrer qu'un atelier de potier devait se trouver à proximité immédiate du gisement, sinon sur place; c'est une raison de plus de regretter le manque de soin apporté à nous faire savoir à temps le programme des travaux de terrassement qui, de ce fait, ont dû détruire beaucoup de documents irremplaçables.

Avec la couche 2 et la fosse brune on se trouve à l'époque de transition qui voit pénétrer sur le sol gaulois – ici allobroge – l'influence et la domination romaines, et que la terminologie archéologique moderne désigne comme La Tène D/2 (La Tène III de la classification de Déchelette). L. Blondel a signalé à maintes reprises ce niveau et son contenu plus ou moins riche sur le sommet de la colline genevoise. C'est le cas, par exemple, dans le voisinage immédiat de notre parcelle (rue du Puits-Saint-Pierre, rue Clavin, rue du Soleil-Levant, Grand-Rue, rue des Granges) [8]. On les a aussi trouvés sur les pentes nord, où des chemins gagnaient le lac et son port, entre autres à la rue du Perron et à la rue du Vieux-Collège. [9]

Couche 3. – Nous avons donné le n° 3 à une couche mince (elle ne dépasse pas 0,15 m) faite d'un gravier arrondi aux éléments ne dépassant pas 8 cm de diamètre, sauf quelques grandes pierres, gravier emballé dans une terre argileuse grise compacte. Cette couche, qui doit représenter un sol, s'interrompt pour être remplacée par un simple niveau de gravier noyé dans la terre du sommet de la couche 2, qui de rouge-brun passe au brun-gris. On n'y a trouvé aucun objet. Elle a été crevée lors du creusement d'une fosse (dépendant de la couche 4) qui a entamé aussi le sommet du remplissage (2*b*) de la fosse mentionnée ci-dessus.

Couche 4. – C'est en réalité un complexe de niveaux, variant parfois d'un mètre à l'autre, et qu'il est difficile de synchroniser. A sa base est un lit de charbons et de cendres, très noir (4*a*), dont l'épaisseur ne dépasse pas 0,08 m. Il s'y enfonce des trous de piquets plantés verticalement, et dont le diamètre va jusqu'à 0,09 m. Nous

[8] Puits-St-Pierre, Soleil-Levant et Taconnerie: L. Blondel, *Chronique 1939*, dans *Genava*, t. xviii, 1940, pp. 32-33; *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans *Genava*, t. xix, 1941, pp. 98-105; *Chronique 1945*, dans *Genava*, t. xxiv, 1946, pp. 16-17.
Rue de l'Hôtel-de-Ville: L. Blondel, *Notes d'archéologie genevoise*, vi, *L'oppidum de Genève*, dans BHG, t. iv (1914-1923), livr. 7-8, 1922, pp. 341-362 (stratigraphie, fig. 2); *Chronique 1936*, dans *Genava*, t. xv, 1937, pp. 47-53.
Grand-Rue: L. Blondel, *Chronique 1946*, dans *Genava*, t. xxv, 1947, pp. 17-20.
Rue des Granges: ID. *Chroniques 1958-1959*, dans *Genava*, n.s., t. viii, pp. 45-46.

[9] Rue du Perron (derrière le n° 20, soit dans les caves du n° 15 de la rue Calvin, à la cote 392.60-393.50): L. Blondel, *Chronique 1949*, dans *Genava*, t. xxviii, 1950, pp. 25-27.
Rue Verdaine-Rue du Vieux-Collège: L. Blondel, *Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?)*, dans *Genava*, t. x, 1932, pp. 55-76; *Chronique 1949*, dans *Genava*, t. xxviii, 1950, pp. 18-25.

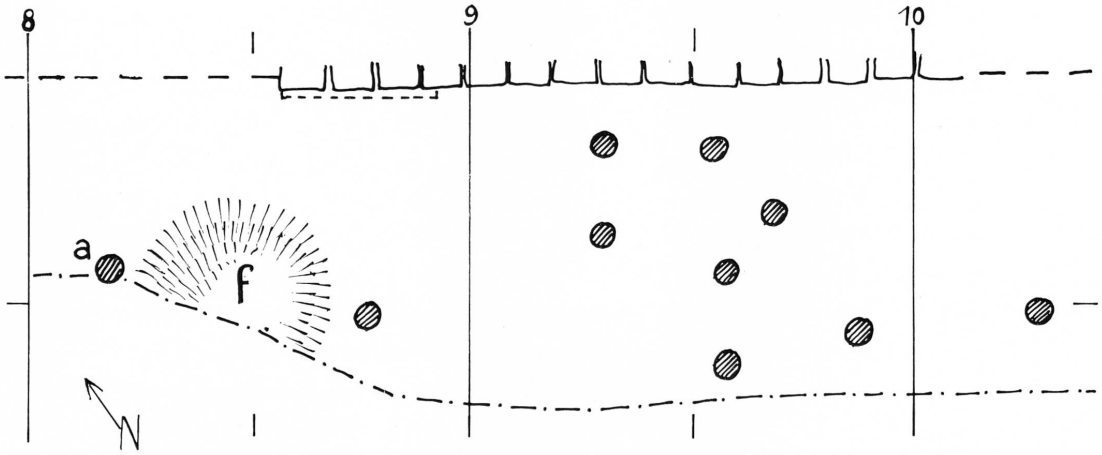

Fig. 4. Rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16. Plan du fond de la couche 4*e*, montrant les trous de piquets. Ech. : env. 1/20. En *a* le trou visible sur la coupe ; en *f*, fosse romaine de basse époque (v. fig. 2, carton).

en avons relevé une dizaine sur une surface d'env. 1,50 m²; leur plan n'offre guère de régularité (fig. 4). Leur pointe a pénétré dans 2*b*. Etant donné la faible superficie qu'il a été possible d'explorer il serait téméraire de proposer une interprétation de cette structure. Nous avons parlé de piquets et non de poteaux, ce qui rend en tout cas peu vraisemblable qu'il s'agisse d'éléments de construction; aurait-on là les maigres vestiges d'un système de défense, détruit par la feu? Nous devons nous contenter de poser la question, en espérant qu'il sera possible un jour, à l'occasion de travaux le long du nouvel immeuble, de retrouver la suite de cet ensemble énigmatique.

Sur ce lit charbonneux se trouve une couche dont la composition diffère de part et d'autre d'une fosse qui a été creusée plus tard (*v. infra*, 4*e*). Du côté N.-O. elle est faite d'une accumulation de tuileaux rouges presque dépourvue de terre, et épaisse de 0,03 à 0,10 m (4*b*). Il en provient quelques petits objets. Du côté S.-E. elle est remplacée par un lit d'argile jaune collante (4 *b'*), mêlée de charbons de bois fins. On peut penser qu'il a été appliqué de main d'homme; il est stérile.

Une nouvelle couche charbonneuse (4*c*) recouvre la précédente. Sur les tuileaux elle a une épaisseur maximum de 0,10 m, et elle est surmontée par une sorte de pavage en galets arrondis, souvent plats, enrobés dans de la terre charbonneuse (4*d*); ce niveau n'apparaît pas de l'autre côté de la fosse. De ce pavage proviennent plusieurs tessons tardifs et une grande défense de suidé (porc ou sanglier), dont la base est percée de deux trous (diam. 2 mm): élément de parure? Les tessons sont presque tous postérieurs au IIe siècle apr. J.-C.

Le tout est recouvert par de la terre noire riche en charbons et en cendres (4*e*), épaisse de 0,60 à 0,70 m. C'est d'elle que dépend la fosse noire qui a détruit localement les couches 4*a* à 4*d*, et le sommet du remplissage de la fosse signalée en 2*b*. Cette cou-

che 4*e* est assez riche en tuiles et en tessons. Elle a livré quelques objets fragmentaires en bronze, et trois monnaies malheureusement en mauvais état de conservation, mais attribuables au IVe siècle. [11] A côté de fragments très rares de sigillée, provenant probablement de remaniements de la couche 2*b*, et des formes habituelles dans un niveau romain tardif (sigillée claire, gobelets graphités, etc.), il faut souligner l'intérêt de cinq tessons se rattachant à la « céramique sigillée grise » qualifiée naguère de wisigothique, et dont on a récemment montré qu'il s'agissait de produits d'ateliers du bas Rhône (Marseille, etc.) travaillant dès le deuxième tiers du ve siècle [11]. L'un des fragments, s'il est estampé, a une couleur saumon; un autre de même type est gris-blanc; les deux ont appartenu à des gobelets, mais ne s'apparentent à aucune des formes classées par Mme Rigoir. Les autres sont des fragments de bords horizontaux à marli d'assiettes (formes 1 et 2) [12] (fig. 5). Au vu du matériel céramique et des monnaies qui accompagnent cette céramique grise estampée, on peut se demander s'il ne convient pas de penser à une fabrication de celle-ci dès le IVe siècle; il est vrai que, vu les circonstances très défavorables dans lesquelles nous avons dû faire nos observations, nous ne pouvons pas situer les tessons en question dans la stratigraphie avec assez de précision. Nous espérons que d'autres fouilles plus strictement conduites donneront aux spécialistes des éléments d'appréciation plus solides. On a déjà signalé des exemples de cette céramique à Genève, et plus exactement dans la haute ville, par exemple lors des fouilles que L. Blondel a effectuées en 1938 dans les fondations romaines et médiévales de la cour Saint-Pierre et de la rue du Soleil-Levant. [13] Cet auteur a signalé en outre de la céramique romaine de basse époque au même endroit ainsi qu'à la rue du Puits-Saint-Pierre. [14]

Les os d'animaux que nous avons recueillis dans les couches 2 à 4 [15] ne représentent que la faune domestique: porc et ovicapridés surtout et, plus rarement, un bovidé de petite taille. Ajoutons-y quelques os d'oiseaux.

[10] Déterminations de M. N. Dürr, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire, que nous remercions. Il s'agit de monnaies: 1, de Constantin Ier; 2, de 375 env.; 3, indéchiffrable, mais « d'après l'aspect général (dimensions, etc.) il faudrait la dater autour de Constantin le Grand, mais pas plus tard que 390 après J.-C. ».

[11] Jacqueline Rigoir, *La céramique paléochrétienne sigillée grise*, dans *Provence historique*, Marseille, t. x, 1960, pp. 1-93. L'aire de diffusion de cette céramique (carte, p. 11) ne comprendrait, en Suisse, que Genève et Yverdon. Il n'est pas exclu que nos tessons représentent plutôt des imitations locales de ce produit. — Voir l'*addenda* à la fin.

[12] Nous avons ajouté à la figure 5 un tesson (no 6) trouvé en juillet 1967 dans la tranchée de la rue Calvin (*v. infra*, b), à une dizaine de mètres env. des autres fragments.

[13] Donc à une centaine de mètres au S.-E. de notre gisement. L. Blondel, *Chronique 1938*, dans *Genava*, t. xvii, 1939, p. 46 et fig. 5, no 8; *Praetorium, palais burgonde et château comtal* dans *Genava*, t. xviii, 1940, p. 81 et fig. 9, no 1.

[14] L. Blondel, *Chronique 1938*, dans *Genava*, t. xvii, 1939, fig. 5, no 5; *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans *Genava*, t. xix, 1941, p. 117 et fig. 8, p. 116; *Chronique 1945*, dans *Genava*, t. xxiv, 1946, p. 7. Le Musée d'art et d'histoire en possède qui provient de la Tour de Boël, de la Pélisserie et des Tranchées, ainsi que d'une grotte du Salève. W. Deonna, dans *Genava*, t. ii, 1925, pp. 32-34.

[15] Détermination par M. L. Chaix, assistant à l'Institut d'anthropologie.

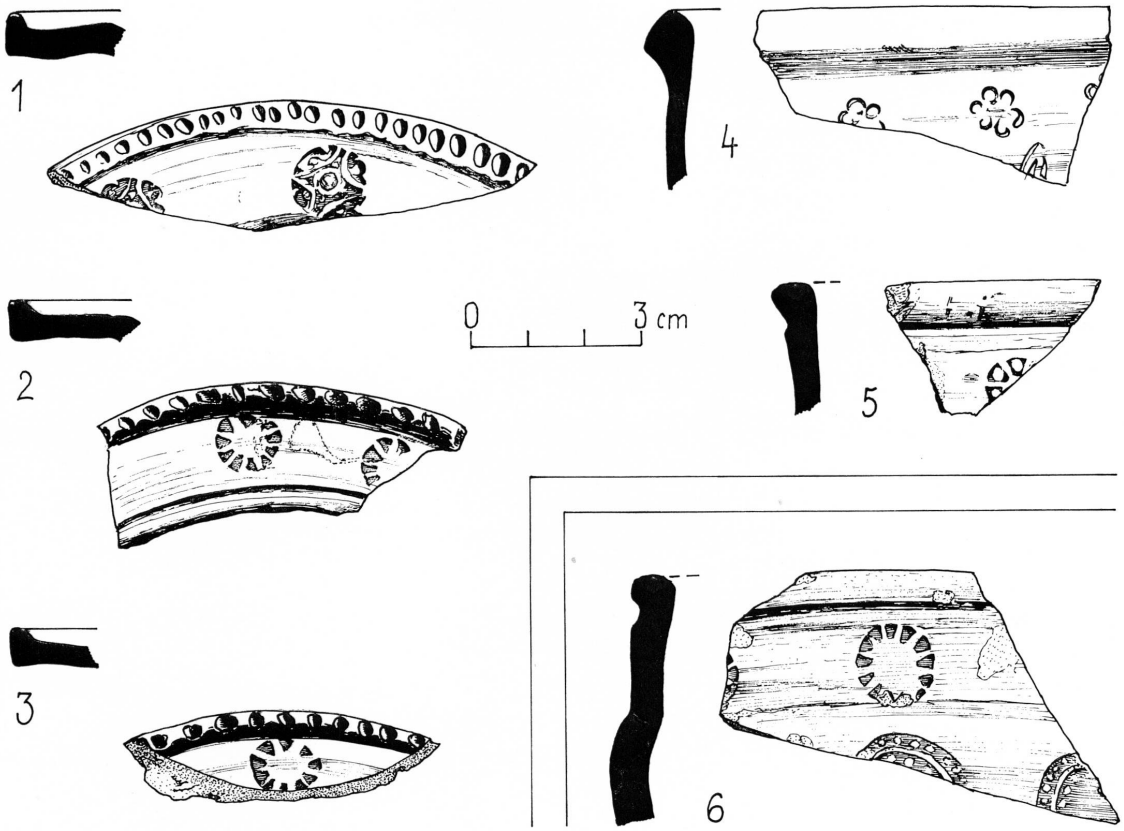

Fig. 5. Rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16. Couche 4. Tessons romains de basse époque. Ech. 2/3.
Le n° 6 provient de la grande tranchée dans la rue Calvin, face à l'immeuble n° 14 (1967).

Fondations. – Revenant à nos observations, ajoutons que le haut du remplissage examiné le long de la rue Calvin 16 était occupé par diverses installations médiévales et modernes: mur de fondation d'une maison d'âge indéterminé, sur les six premiers mètres à partir du n° 14; canalisation (perpendiculaire à la rue et rompue) entourée de briques modernes, juste au-dessus des deux fosses emboîtées en 2*b* et 4*e*, entre 8,50 et 9 m. Plus à droite, donc en direction S.-E., de 11 m jusque vers l'angle de la rue du Puits-Saint-Pierre 2, la coupe de terrain était masquée par les fondations d'une maison médiévale superposée à une structure architecturale plus ancienne. Cette dernière était un mur à redans, visible sur une longueur de 3,25 m, sur une hauteur d'env. 1,30 m au maximum. Fait de lits réguliers de pierres, il avait env. 1 m d'épaisseur. Deux redans larges de 0,48 m, séparés par 1,11 m, dépassaient ce mur d'env. 0,15 m; ils étaient construits en blocs de molasse. Ce segment de mur, dont le sommet conservé se trouvait à quelque 2,80 m au-dessous du niveau de la rue, nous a paru remonter plus haut que le Moyen Age.

Nous n'avons vu ce vestige qu'après la démolition d'un autre mur de fondation qui présentait une particularité digne d'intérêt. On voyait en trois points, dans la maçonnerie à mortier gris, des vides subcylindriques verticaux, correspondant selon toute vraisemblance à l'empreinte de poutres, d'un diamètre maximum de 0,50 m, et dont il subsistait quelques débris. M. P. Bertrand a proposé [16] de voir là un témoin d'un mode de construction de maison à colombage, attribuable au XVe siècle. Il relève [17] que le premier propriétaire connu d'un immeuble d'angle est, en 1556, Jean Mollière, maître verrier. Plus tard au XVIe siècle, c'est au célèbre imprimeur Jean Crespin, l'auteur du *Livre des Martyrs*, qu'appartient la maison; elle passe à son fils Samuel, conseiller d'Etat, qui est mentionné comme propriétaire en 1628, et qui la lègue à sa fille cadette, Judith. A la mort (par la peste) de celle-ci en 1638 c'est son mari Jacques Chouet le jeune qui en hérite. La famille Chouet reste en possession de cet immeuble jusqu'au début du XVIIIe siècle. Vers 1707 il est acquis par René Brière-Le Fort, réfugié lyonnais.

b. *Rue Calvin* (coord. 500.270/117.550, alt. env. 397,5 m). – En juillet 1967, en creusant une tranchée large de 1 à 2 m et profonde de 3 m, pour l'installation d'un grand égoût tout le long de cette rue, on a mis au jour, sur une douzaine de mètres (entre les nos 7-8/9-10), un mur solide non appareillé, en boulets et moellons liés au ciment gris grossier. Epais de 0,80 m il a été reconnu sur 2 m de hauteur, son sommet étant à 0,45 m sous la surface de la rue. Il reposait sur le sable stérile et coupait, à la profondeur de 1,15-1,43 m, la couche de sable rouge dont il est question ci-dessus (couche 2) [18]. La couche supérieure, de terre noire, était très remaniée du fait des canalisations nombreuses qu'elle contenait.

L. Blondel avait déjà reconnu ce mur en 1937, et l'avait attribué à l'époque romaine. Il écrit [19]: « On a suivi ce mur, qui a été détruit, sur 10 m. 40; il semble avoir mesuré près de 0,80 m. de largeur. Ce mur, à l'une de ses extrémités, fait retour du côté du no 7, soit du côté du lac. Cinq mètres plus loin, en face du no 9, nous avons pu suivre, sur 4 mètres de longueur, un mur de facture identique avec angle en retour du côté du lac. Il est probable que ces deux murs, qui forment un alignement légèrement différent, se rejoignent, appartiennent à la même construction et sont sans doute les fondations d'une maison romaine. Du côté de Saint-Pierre, le dernier mur décrit est limité par un gros pavage noyé dans la terre grasse. Ce pavage avait une largeur de 4 m. 50 et venait buter contre un troisième tronçon de mur, aussi romain,

[16] *Tribune de Genève*, 22 avril 1965, p. 5.
[17] *Tribune de Genève*, 13 octobre 1964, p. 5.
[18] Observations faites à la hauteur de la porte de l'immeuble no 10. D'après le contremaître du chantier le sommet du mur aurait suivi, en l'accentuant, la pente de la rue, et se serait trouvé à 1 m de profondeur à la hauteur des nos 7-8. On a dû démolir, non sans peine, la portion dégagée du mur.
[19] L. Blondel, *Chronique 1937*, dans *Genava*, t. XVI, 1938, pp. 116-117.

que nous avons suivi sur plus de 3 mètres de longueur... A noter que le sol pavé se trouve à un mètre au-dessous de la chaussée actuelle. » [20] Selon L. Blondel cette suite de murs semble « appartenir aux IIe et IIIe siècles, étant donné la nature de leur construction »; il pense que les édifices qu'ils soutenaient « s'appuyaient aux murailles de l'enceinte réduite de la fin du IIIe siècle », qui se trouve à quelque 25 m plus au nord [21]. On peut se demander si le sol pavé reconnu par L. Blondel ne serait pas à rapprocher, morphologiquement, de celui que nous avons reconnu dans la coupe décrite ci-dessus et qui en est éloignée de quelque 65 m; nous l'avons observée d'une distance de 1,50 m, le reste étant caché derrière un mur de fondation. On pourrait alors imaginer que les murs mis à découvert en 1937 et 1967 comme soutenant des terrasses qu'auraient traversées quelques chemins grossièrement pavés se dirigeant vers la pente, contre laquelle fut édifié le mur d'enceinte du IIIe siècle.

La suite du creusement de la tranchée, que nous n'avons pas pu suivre régulièrement, a livré de nombreux tessons romains des quatre ou cinq premiers siècles de notre ère, qui ont été recueillis par M. Ch. Bonnet [22]. Parmi eux mentionnons un tesson de sigillée grise, plutôt noire du reste et appartenant à un gobelet (fig. 5, no 6), dont la forme ne se trouve pas dans la classification de Mme Rigoir; il provient de la zone entre les nos 13 et 14 de la rue Calvin. Nous figurons en outre un fragment de lampe romaine du Ier ou du IIe siècle apr. J.-C. (fig. 6).

c. *Rues Calvin et de la Pélisserie. Parc pour automobiles.* – En l'absence de tout service archéologique il nous a été impossible de suivre d'assez près les travaux de terrassement qui, en 1966-1967, ont rapidement transformé le grand talus de terrain vague laissé intact depuis la démolition, en 1936, des immeubles nos 1 à 5 de la rue Calvin et 11 à 15 de la Pélisserie, pour obtenir des plans de faible inclinaison nécessaires à l'établissement du «parking» auquel on accède à partir de la rue Calvin prolongée. Ces travaux ont dû atteindre ce qui pouvait subsister des enceintes du IIIe et du XIe siècle. On a recueilli un peu de céramique romaine.

d. *Rue du Puits-Saint-Pierre 6, Maison Tavel* (coord. 500.300/117.470, alt. env. 400 m). – Averti par M. A. Hubert, du Service du Vieux-Genève (partiellement installé là) nous avons, avec son aide, en juin 1967, fait quelques observations dans une tranchée, profonde d'env. 1,30 m, qui était ouverte le long de la rue, à 1 m env. de la base de la maison Tavel. C'est le secteur situé à la hauteur du mur entre la porte d'entrée et la première fenêtre à droite de celle-ci qui nous a paru justifier une notice. En effet on voyait, dans la coupe côté maison, presque immédiatement au-dessous

[20] Cela représente la cote approximative de 395 m.

[21] L. Blondel, *Chronique 1943*, dans *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 29-30; il a identifié, au fond de la cour du no 9 de la rue Calvin, un mur médiéval qu'il suppose être appuyé sur celui du IIIe siècle.

[22] Nous remercions M. Ch. Bonnet du service qu'il nous a ainsi rendu, en l'absence d'un Service archéologique qui manque cruellement à notre canton.

Fig. 6. Rue Calvin. Fragment de lampe au motif du griffon. Ech.: 2/3.

des pavés du bord de la rue, un groupe de blocs reposant sur une fondation faite de boulets plus ou moins bien cimentés; visible sur une hauteur de 0,20 m cette fondation pouvant être plus épaisse, mais elle était cachée par la terre du fond. L'un des blocs supérieurs, en calcaire blanc jaunâtre, haut de 0,43 m et long de 0,99 m, avait une forme parallélipipédique. Il est prolongé à droite par un bloc de molasse verte, cassé, long de 0,30 et haut de 0,20 m. A 0,40 m plus à droite un autre bloc calcaire à face visible plane se trouvait en contrebas, sa face supérieure étant à 0,60 m sous la rue, soit, vu l'inclinaison de celle-ci, à 0,54 m plus bas que la face supérieure du premier bloc (fig. 7).

Selon toute vraisemblance on se trouve là en présence des vestiges de la base du saillant de la maison médiévale, symétrique de celui qui subsiste à une quinzaine de mètres plus à droite. La base de celui-ci est faite de blocs en calcaire aux formes et aux proportions assez irrégulières; l'un d'eux a les mêmes dimensions (haut. 0,43 m) que le premier bloc décrit ci-dessus. On connaît l'existence de cette tour sud de la maison

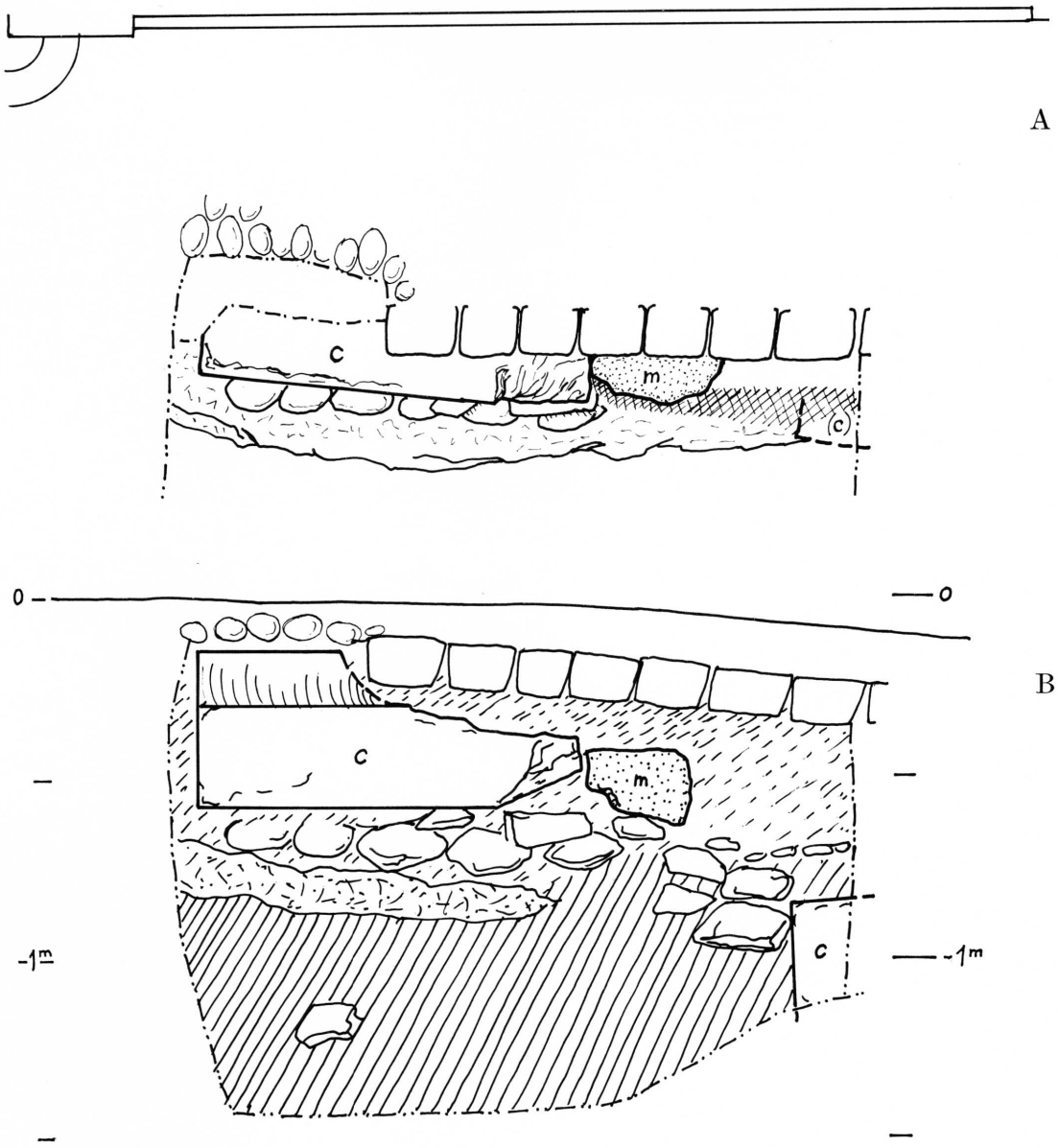

Fig. 7. Rue du Puits-Saint-Pierre 6. Plan et profil de la base de la seconde tour de la maison Tavel. Ech.: 1/22.
A. Plan. En haut, base de la maison Tavel.
B. Coupe. En haut, base de la maison Tavel et pavage actuel. La couche du fond est en terre charbonneuse à cailloux. c = calcaire; m = molasse.

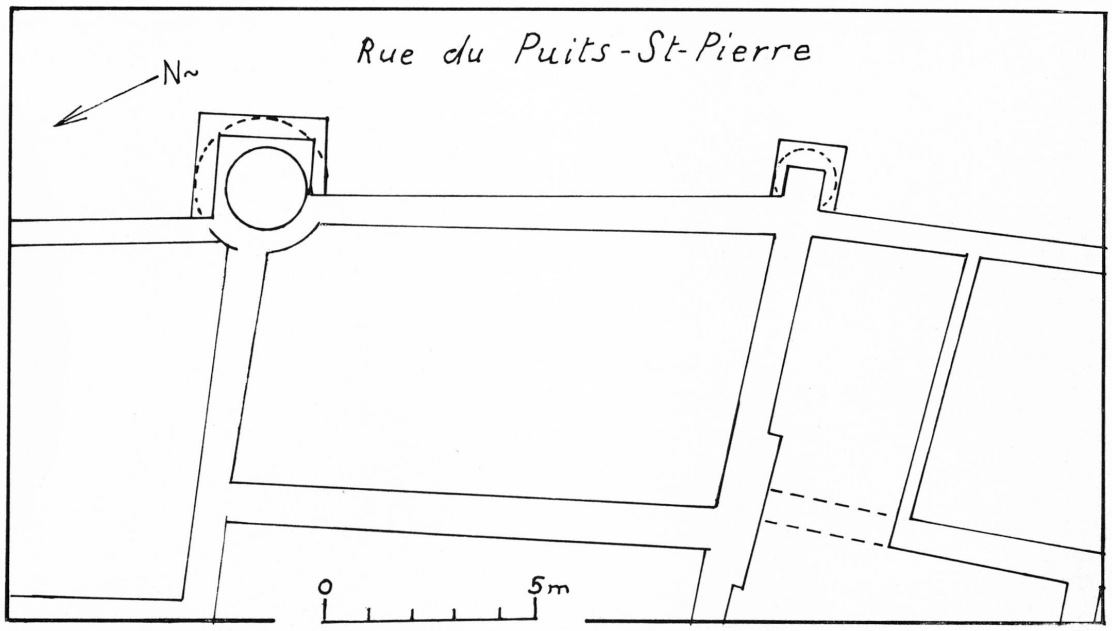

Fig. 8. Rue du Puits-Saint-Pierre 6. La maison Tavel sur le « Plan de la Ville de Genève » de Jean-Michel Billon (1726), feuille 39-40, redessiné et ramené à l'échelle 1/200.
A gauche la tour encore visible, à droite le saillant disparu.

Tavel primitive; le plan Billon de 1726 représente ce saillant, qu'un acte de 1714 mentionne (fig. 8). [23]

e. *Rue des Granges 10-11* (cord. 500.210/117.490, alt. 400.2 m). – Les travaux nécessités par l'installation d'un sac ou caisson de ciment au milieu de la rue, entre les immeubles n°s 10 et 11, à une quinzaine de mètres en avant du parvis de l'église Saint-Germain, ont permis de faire quelques constatations, grâce à l'aide de MM. J.-C. Bouvier, assistant à l'Institut d'anthropologie, et S. Favre, les 13-15 novembre 1965. On a retrouvé là la séquence stratigraphique générale habituelle, soit, de bas en haut: sable stérile (culminant à 1,85 m au-dessous du sol, soit à env. 388,45 m); – deux couches, difficiles à dissocier, de sable rouge vif à rouge-brun, celle du bas étant plus graveleuse; c'est l'équivalent de la couche 2*a* et 2*b* décrite ci-dessus à la rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16; – série de niveaux correspondant à des sols et à des couches de destruction d'époque romaine (de – 1,60 à – 1,05 m): gravier emballé d'argile passant à un limon rougeâtre, terre brunâtre localement rougie par le feu, terre jaunâtre se raccordant, au S.-E., à un reste de mur de fondation, le tout étant

[23] L. Blondel, *La famille des nobles Tavel et ses propriétés à Genève*, dans *BHG*, t. xii, 4e livr., 1963, pp. 251-264 (v. p. 257). – *Tribune de Genève*, 25 juillet 1967, p. 5. – Ville de Genève, Plans Billon, 1726. Archives d'Etat, Cadastre A, n° 2.

recouvert par un niveau de 0,05 m d'épaisseur d'une argile mêlée de débris de crépi et de mortier, et très horizontal; un fragment de stuc peint en attestait l'appartenance au Ier ou, plus probablement, au IIe siècle apr. J.-C. Il s'y superpose la couche de terre noire correspondant au Bas-Empire et au Moyen Age; cette couche, qui a été remaniée par les fosses d'inhumation du cimetière de Saint-Germain, et plus tard encore par des canalisations (dont un égoût en usage), plonge brusquement en direction sud à env. 4,50 m de la façade de l'immeuble nº 10, coupant toutes les couches archéologiques et attaquant le sable de fond jusqu'à 1 à 2,10 m en tout cas.

Du côté N.-O. de la tranchée, au N.-E. du caisson de ciment, le terrain a été beaucoup plus bouleversé par un mur de fondation (?) très dégradé et par l'installation récente de tuyaux et d'un câble électrique.

L'intérêt des relevés effectués là [24] réside entre autres dans le fait qu'on se trouve sur le sommet de la colline de l'oppidum. Le haut de la couche rouge, datable du Ier siècle av. J.-C., culmine en cet endroit à la cote 399 m environ. Comme il n'a pas été possible de pratiquer des fouilles, les trouvailles en place ont été rares; mais les remblais ont livré de la céramique romaine.

f. *Eglise de Saint-Germain.* – En 1965-1967 d'importants travaux de restauration ont profondément modifié l'aspect intérieur de l'église, grâce aux efforts financiers conjugués de la Confédération, du canton, de la ville et de la paroisse catholique-chrétienne [25], sous la direction de M. L. Archinard, architecte. D'entente avec la Commission fédérale des monuments historiques il fut décidé de ne pas procéder à des fouilles dans la partie de l'église qui n'avait pas été explorée en 1906-1907 par Camille Martin; en effet une telle entreprise n'eût été réalisable qu'avec une équipe de fouilleurs spécialisés, qu'il n'était pas possible de réunir dans les délais imposés. On a donc jugé plus sage de laisser ce travail délicat à une génération ultérieure d'archéologues mieux équipés que nous le sommes. Toutefois, en dérogation à cette décision, nous avons eu la surprise de constater qu'une tranchée avait été ouverte sans avertissement à travers l'église pour y loger la gaine du chauffage; il en est résulté la destruction de plusieurs sépultures en pleine terre, avec les mélanges irréparables que cela entraîne, il ne semble pour autant pas que des substructions aient souffert de cette action imprévue.

La démolition de la tribune située à l'entrée de l'église et les travaux nécessaires à sa reconstruction ont fait réapparaître, de part et d'autre de la porte actuelle, les fondations du mur de façade de l'église détruite par le feu en 1334, fondations indi-

[24] Ils complètent les observations faites il y a une dizaine d'années par L. Blondel, *Chronique 1958-1959*, dans *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, pp. 45-46.

[25] La Commission fédérale des monuments historiques a fait suivre les travaux par M. Ernest Martin, architecte, membre de cette commission. Sur la restauration, voir la note de M. le curé L. Gauthier, *Restauration de l'église de Saint-Germain*, 1959-1966. Genève, 1966, p. 4.

quées sur le plan publié par L. Blondel d'après le document laissé par C. Martin [26]. Le relevé au 1/10 des deux bases de colonnes évoquées sur ce plan a été réalisé sous la direction de M. A. de Saussure, architecte, membre de la Commission des monuments et des sites, en juillet 1966. La surface des socles sur lesquels reposent les deux bases est à 1,15 m au-dessous du niveau du seuil de la porte actuelle. Le socle de la colonne de droite en entrant, semi-circulaire, porte une base de même forme, mais avec des pans obliques; on y distingue quelques restes d'une décoration peinte en rouge. Le socle symétrique à gauche est de plan rectangulaire et porte une base à pans coupés donnant un plan hémi-octogonal (fig. 8).

On a aussi remis au jour un autre élément de colonne libre, posé sur l'angle nord de l'église la plus ancienne. Ce serait, à en croire M. A. de Saussure, un chapiteau renversé, sur lequel se trouvait un fragment de bloc taillé sans rapport avec lui. Tous ces éléments ont été enlevés et déposés dans l'une des chapelles latérales.

Au pied du second socle nous avons mis en évidence la partie côté tête d'une sépulture, construite assez grossièrement, mais que nous avons renoncé à dégager plus, nous contentant de prélever les deux crânes qui apparaissaient [27]. Ils étaient à un niveau inférieur à celui du socle et peuvent être mis en rapport avec l'église détruite en 1334 (fig. 9).

Le dégagement des murs de l'église gothique actuelle en vue de leur traitement à neuf a permis de faire plusieurs constatations intéressantes. C'est ainsi que dans le mur du fond de l'abside est apparue la partie gauche d'une porte de style gothique, voisinant avec une autre porte peut-être plus ancienne, en réemploi. Dans les demi-chapelles adossées à la rue des Granges le mortier cachait des niches pour le service liturgique, datables du xve siècle. M. P. Bertrand, qui a fait connaître ces diverses découvertes dans la presse, s'exprime ainsi à propos de ces niches et de « l'essor des fondations pieuses, dans chaque sanctuaire, où se multiplient les chapelles et chapellenies. C'était le cas de Saint-Germain, alors la plus riche paroisse de Genève. Nous avons relevé dans les textes d'archives pas moins de dix-huit chapelles ou chapellenies qui trouvaient place à Saint-Germain avant la Réforme. Ce sont Saint-Pierre, cité en 1427; Saints-Pierre-et-Paul, fondée ... en 1397; Saint-Sébastien, cité en 1465; Saint-Christophe; Saint-Nicolas...; Saint-André, cité en 1434; puis la chapelle du

[26] L. Blondel, *Les premiers édifices chrétiens de Genève, de la fin de l'époque romaine à l'époque romane*, dans *Genava*, t. xi, 1933, fig. 3, p. 86 (en grisé pointillé).

[27] Ces crânes, comme tous les restes de squelettes prélevés dans l'église, ont rejoint à l'Institut d'anthropologie de l'Université les collections de squelettes provenant des cimetières médiévaux de Genève, et qui ont fait (et feront encore) l'objet d'études relatives à la composition anthropologique de la population genevoise; on en trouvera la bibliographie dans M.-R. Sauter, *Anthropologie de la population de Genève*, dans *Le Globe, Mém. Soc. de Géogr. Genève (Publication du Centenaire)*, t. xcvii, 1958, pp. 141-170 (= *Genève, le pays et les hommes, études géographiques*, Genève, 1958). Il faut y ajouter une publication en cours, de B. Miszkiewicz, *Die anthropologische Struktur der mittelalterlichen Bevölkerung der Stadt Genf (XV. Jht.)*, dans *Materialy i Prace antropologiczne*, Wroclaw, 74, 1968 (à paraître).

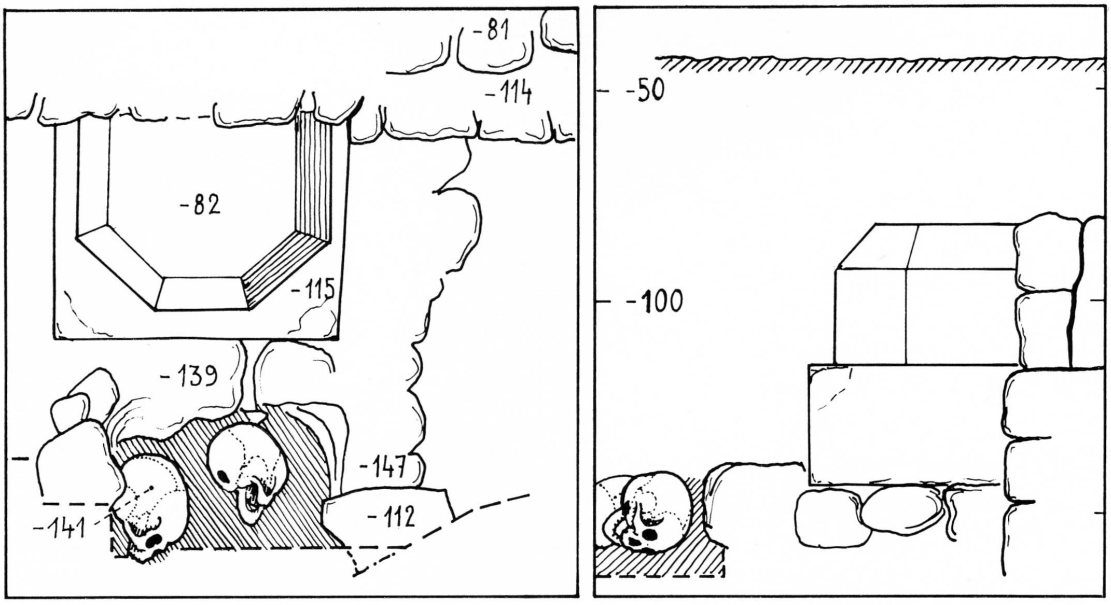

Fig. 9. Eglise de Saint-Germain. Socle et base de colonne, et sépulture. Ech.: 1/20. Les chiffres donnent les cotes au-dessous du niveau du seuil de la porte. (Redessiné d'après le relevé fait par M. A. de Saussure, et complété.)

Saint-Esprit, importante, fondée... en 1335; dans cette chapelle probablement (est-ce la sacristie actuelle?) s'élèvent ensuite plusieurs autels dédiés à la Vierge: Notre-Dame et Saint-Esprit, Notre-Dame, ... cité en 1448, Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, fondé en 1513, Notre-Dame et Saint-Nicolas, fondé en 1501, Assomption de Notre-Dame et Saint-Claude, ... 1499; puis les chapelles sont consacrées à l'Annonciation de la Vierge, à Saint-Antoine, citée en 1525, à Sainte-Catherine ... citée en 1423; à la Vierge Marie et à Saint-Yves, citée en 1497, et enfin Notre-Dame des Grâces, fondée en 1517 » [28]

Parmi les éléments retrouvés en réemploi dans les parois il faut faire une place de choix à l'une des deux dalles funéraires utilisées pour l'encadrement d'une armoire murale dans le mur à gauche de la porte d'entrée. Il s'agit d'abord et surtout de celle, malheureusement fragmentaire (elle doit représenter environ le tiers de la dalle), qui se trouvait au-dessus de cette armoire. Le début de l'inscription qu'elle porte se lit: ✠ HIC JACET JOHANNES DE JERNO [...]; la suite, sur le côté, n'est pas déchiffrée pour l'instant. De l'autre côté on a la fin de l'épitaphe: [...] EJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE. Sur le milieu du champ central est gravée la représentation d'une crosse avec le pallium archiépiscopal, surmontée d'une « croix à double

[28] *Tribune de Genève*, 25 novembre 1965, p. 11.

traverse, autre attribut des archevêques ». [29] Selon P. E. Schazmann, il s'agit de la dalle funéraire de Jean (Cantwell) de Jerno [30], archevêque de Cashel en Irlande, qu'il quitta au milieu du XVe siècle. Le document découvert à Saint-Germain permet de combler une lacune : en effet, si l'on savait la date de la mort de ce prélat, son successeur ayant été nommé en 1452, on en ignorait le lieu. Jean de Cashel serait donc décédé – peut-être de la peste [31] – à Genève au cours d'un voyage, et aurait été enseveli dans l'église de Saint-Germain.

L'autre fragment de dalle, qui est apparu au bas de la même armoire murale, ne laisse voir qu'une belle croix, qui pourrait permettre de l'attribuer à une date antérieure à la précédente. Les deux dalles ont été laissées visibles dans le sanctuaire rénové.

Sous les ogives près des clés de voûte du chœur on a relevé quelques marques de tâcheron. [32]

Enfin signalons qu'on a découvert – et extrait, pour certains d'entre eux – plusieurs fragments du monument paléochrétien dont d'importantes parties, découvertes en 1906, ont fait l'objet de plusieurs études de L. Blondel, et auxquelles s'étaient ajoutés deux fragments en 1959 [33], qu'il considérait comme moins anciens. Malheureusement ces derniers morceaux n'offrent rien d'autre que des moulurations [34] et n'apportent donc aucun élément décisif pour la solution du problème de la fonction des fragments sculptés.

g. *Grand-Rue 2-6-Grand Mézel 1* (coord. 500.120-150/117.580-610, alt. 394-397 m). – Destiné à être transformé en un centre de restauration et de loisirs destiné au personnel de la Société de Banque Suisse, le groupe des trois premiers immeubles à partir de l'angle du Grand-Mézel a été consolidé et restauré. L'immeuble d'angle nº 2 (qui abritait le restaurant « Au Plat-d'Argent ») date du début du XVIIIe siècle, tandis que les deux maisons suivantes avaient conservé le caractère spécifique des habitations genevoises anciennes, avec leurs deux étages gothiques surmontés, depuis

[29] Nous empruntons cette description et son interprétation, ainsi que celle qui va suivre, à la brève note que M. Paul-Emile Schazmann a publiée dans la *Tribune de Genève* du 23 novembre 1965, p. 11 ; il corrige l'interprétation donnée par P. Bertrand dans le numéro du 4 novembre du même journal (p. 5).

[30] Jerno ou Juerno est le nom latin de la ville irlandaise de Cashel, siège d'un archevêché depuis le Xe siècle jusqu'en 1839.

[31] P.-E. Schazmann rappelle que Bonivard, dans ses *Chroniques*, parle d'une épidémie de peste à cette date.

[32] *Tribune de Genève*, 19 août 1965, p. 5.

[33] L. Blondel, *Sculptures du début de l'art chrétien à Genève*, dans *Mélanges ... Soc. auxil. du Musée de Genève*, 1922, pp. 65-67. – W. Deonna, *Les collections lapidaires au Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, t. v, 1927, nº 217, pp. 113-114 (bibliographie) (= *Pierres sculptées de la vieille Genève. Musée d'Art et d'Histoire*, Genève, 1929). – L. Blondel, *Les premiers édifices chrétiens de Genève ...*, dans *Genava*, t. xi, 1933, p. 88 ; *Eglise de Saint-Germain à Genève, pierres sculptées paléochrétiennes*, dans *Genava*, n.s., t. viii, 1959, pp. 153-160 ; *Pierres sculptées paléochrétiennes de l'église de Saint-Germain à Genève*, dans *ASSP*, vol. 48, 1960, pp. 113-115.

[34] *Tribune de Genève*, 25 août 1965.

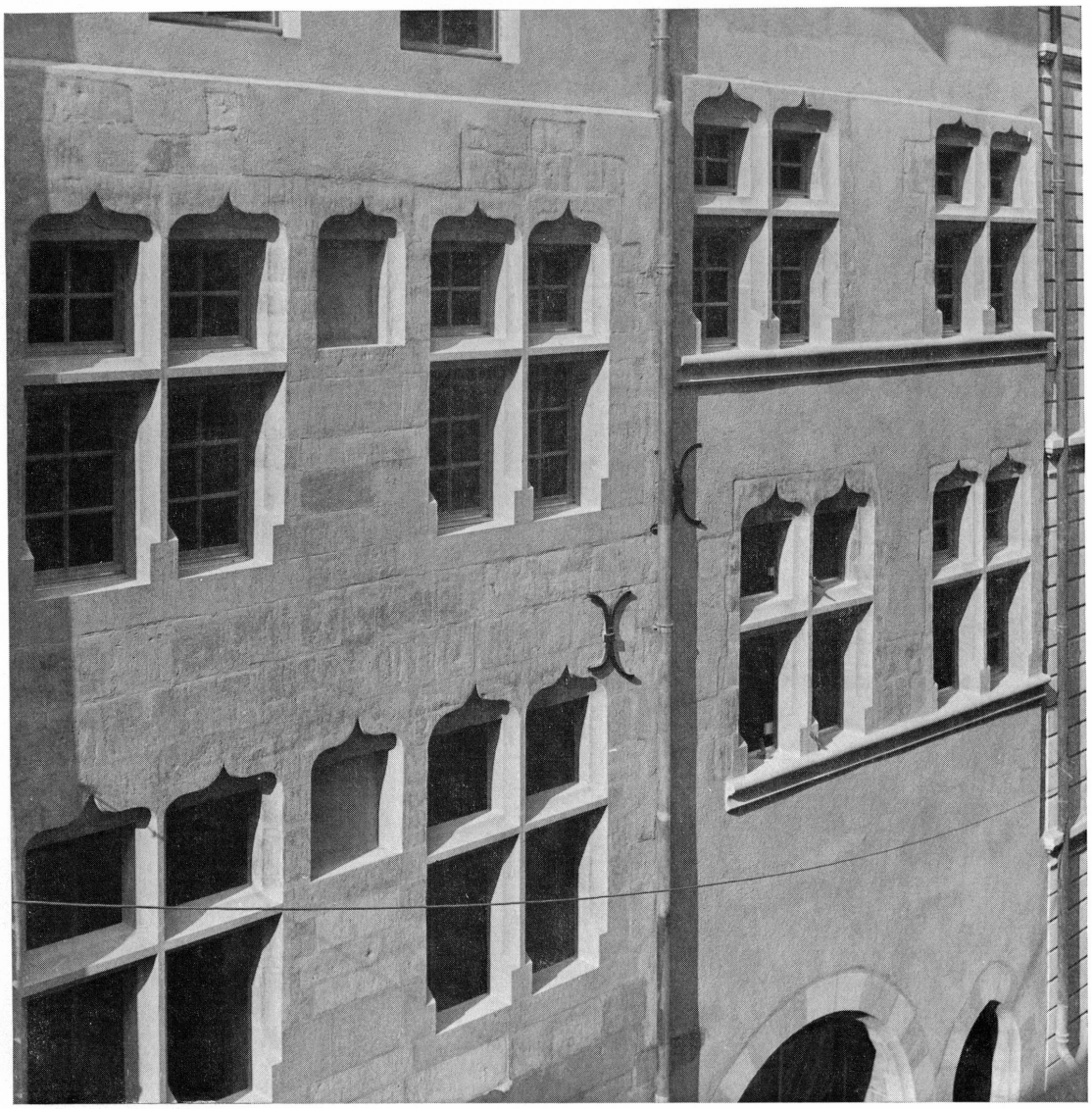

Fig. 10. Grand-Rue 6. Façades restaurées.
(Cliché obligeamment prêté par la direction de la Société de Banque Suisse.)

le Refuge, d'une troisième étage. Les travaux de reprise en sous-œuvre des fondations n'ont pas occasionné de découverte intéressante sur les période antiques, il semble que le terrain ait été profondément creusé lors de la succession des constructions en cet endroit.

La restauration, confiée à M. Ernest Martin, architecte, après que la Commission des monuments et des sites eut exprimé son opposition à une démolition, a visé à

conserver aux trois maisons leur style originel. Toutefois les deux façades gothiques ont été en partie remaniées pour tenter d'y rétablir ce qui avait été mutilé au cours des derniers siècles; c'est ainsi que les portes ont été replacées aux emplacements indiqués sur le plan Billon du début du XVIIIe siècle, et que les fenêtres jumelées à accolade ont retrouvé leur traverse horizontale (fig. 10). [35] On peut être satisfait de voir continuer à vivre, dans le respect du visage de la Genève traditionnelle, ces maisons rénovées.

h. *Grand-Rue 12.* – Cet immeuble à la façade en triste état a subi, lui, en 1966-1967, une profonde transformation intérieure et une restauration de sa façade.

i. *Hôtel de Ville.* – Sous la direction de M. Antoine de Saussure, architecte, l'Hôtel de Ville a fait l'objet en 1965-1966, d'une restauration de sa façade, de sa cour et de sa rampe. Un grand nombre de blocs sculptés ou moulurés, trop dégradés, ont été remplacés par de fidèles copies dues au ciseau de M. Alexandre Meylan.

j. *Bourg-de-Four.* – En été 1967 les Services Industriels ont fait procéder à divers travaux sur la place, tant pour l'installation d'un transformateur souterrain dans la terrasse en face des nos 23 à 29 que pour la pose de canalisations et de câbles à travers la place jusqu'au bas de la rue de l'Hôtel-de-Ville, ainsi que le long du trottoir de droite en montant de la rue Saint-Léger. Il ne nous a pas été possible de suivre ces travaux, qui reprenaient du reste le plus souvent le tracé d'anciennes tranchées. M. P. Bertrand a pu constater qu'il n'apparaissait que peu de choses nouvelles, l'essentiel ayant été déjà observé par L. Blondel, surtout lors des importants travaux de 1933 et de 1935 [36]. C'est ainsi qu'une coupe au travers de la terrasse en face du no 23, coupe que M. Amberger, géologue cantonal, a eu l'amabilité de faire relever [37], a permis de retrouver, sous une canalisation de briques jaunes, le fossé B de ce que L. Blondel a interprété comme le système défensif gaulois devant la porte de l'*oppidum*. [38]

k. *Eglise luthérienne, rue de la Fontaine 47* (coord. 500.500/117.440, alt. 386,5 m). – Au cours des travaux de transformation qu'il dirigeait dans les locaux inférieurs de l'église, M. C. Kleiner, architecte, a constaté en automne 1966 la présence, sur le sol d'une ancienne cuisine s'ouvrant sur la rue de la Fontaine, d'une sorte de pavement

[35] *La Cité, organe du personnel de la Société de Banque Suisse*, Genève, a consacré un numéro spécial [février 1968] à cet ensemble architectural. On y trouve d'utiles indications dans deux articles: J.-D. CANDAUX, *Le Grand Mézel et son histoire* (pp. 3-9), et E. MARTIN, *La transformation de nos immeubles du Grand Mézel, les problèmes posés et leurs solutions* (pp. 10-22). Voir aussi P. BERTRAND, *Tribune de Genève*, 23 novembre 1967, p. 11, et *Tribune-Immo, suppl. de la Tribune de Genève*, 23 février 1968, p. 1.

[36] L. BLONDEL, *Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four (Genève)*, dans *Genava*, t. XII, 1934, pp. 39-63; *Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève*, dans *Genava*, t. XIV, 1936, pp. 47-64. – *Tribune de Genève*, 8 août 1967, p. 5.

[37] Cadastre géologique, no 251.67.1.

[38] L. BLONDEL, *op. cit.*

irrégulier. [39] Il est à 0,35 m au-dessous du niveau du seuil de la porte, à 2,85 m du mur côté rue et à 1,50 m du mur sud. Il doit s'agir d'un ancien âtre, à voir l'aspect de la partie centrale de ce pavement en grès, qui a subi l'action du feu. Le tout est actuellement recouvert par un dallage en béton dans ce qui est devenu une salle de réunion. Rien ne permet de dater cet âtre. En effet, il pourrait d'une part avoir dépendu du logis de la maison forte de Coudrée dont L. Blondel parle dans son étude sur « les Granges de l'Hôpital et le quartier avoisinnant » [40]. Il décrit cette parcelle « de construction légère avec cour, relevant du fief des Macchabées, [41] et, d'après le plan Billon (1726, soit trente-six ans avant que l'ensemble soit acheté par l'Eglise luthérienne), comme une « bâtisse à front de la rue de la Fontaine », derrière laquelle « s'étendait une cour encombrée de galeries », et il pense qu'elle avait été construite plus tard que le corps principal du château [42]. D'autre part on pourrait penser que cet âtre appartient au sol d'une chambre annexe du temple du XVIIIe siècle.

l. *Corraterie 17. Fontaine.* – En juillet 1965, lors de travaux de transformation d'un cinéma, l'enlèvement d'un mur a mis au jour, à la base de la muraille de soutènement de la terrasse de la maison de Saussure (Tertasse 2), un bassin de fontaine. Il s'agit de celle qui fut mise, en 1891, à la disposition de la population par la famille de Saussure sur la petite place qui existait là avant l'agrandissement du petit bâtiment contenant le cinéma [43].

m. *Rue de Hesse-rue Général-Dufour.* – En février 1966 M. A. Frey, photographe, a recueilli dans les déblais d'une tranchée ouverte par les Services Industriels à l'angle des deux rues susmentionnées un exemplaire en mauvais état de conservation du « sols pour les soldats de Genève 1590 »; cette pièce reste en sa possession. [44]

n. *Rue de la Tour-Maîtresse 4* (coord. 500-660^{6}117.620, alt. 375,1 m). – Une tranchée ouverte le long du trottoir ouest de cette rue a mis au jour, devant l'immeuble n° 4 formant angle avec la rue Robert-Estienne, le sommet de la voûte d'un égoût désaffecté, sur quelque 18 m de long. Cette construction, dont le mur extérieur était, à la hauteur du mitoyen des nos 4 et 6, à env. 3,20 m de la façade, s'en écartait légèrement en direction nord. Le sommet de la voûte culminait à env. 0,40 m sous la surface de la rue. Cette voûte ayant été crevée par une tranchée de canalisation, nous

[39] Nous remercions M. C. Kleiner, architecte, de nous avoir fait part de sa découverte et de nous avoir procuré le relevé du plan de ce pavement.

[40] L. Blondel, *Chronique 1950*, dans *Genava*, t. XXIX, 1951, pp. 14-28.

[41] *Ibid.*, p. 22.

[42] *Ibid.*, p. 23. Voir les plans fig. 5, p. 16 (parcelle E), et fig. 6, p. 20.

[43] *Tribune de Genève*, 19 juillet 1965, p. 5.

[44] Nous remercions M. A. Frey des renseignements qu'il a bien voulu nous fournir, en complément de l'article qu'il a publié dans le *Journal de Genève* du 15 décembre 1966; la photographie qui y figure ne représente pas l'exemplaire de la monnaie trouvée. Sur ce type de monnaie: E. Demole, *Histoire monétaire de Genève*, dans *MDG*, t. I, 1887, p. 89 et pl. V, fig. 49. – A. Choisy, *Les monnaies « pour les soldats de Genève »*, dans *Genava*, t. XIV, 1936, pp. 221 – 226 (fig. 6, p. 224).

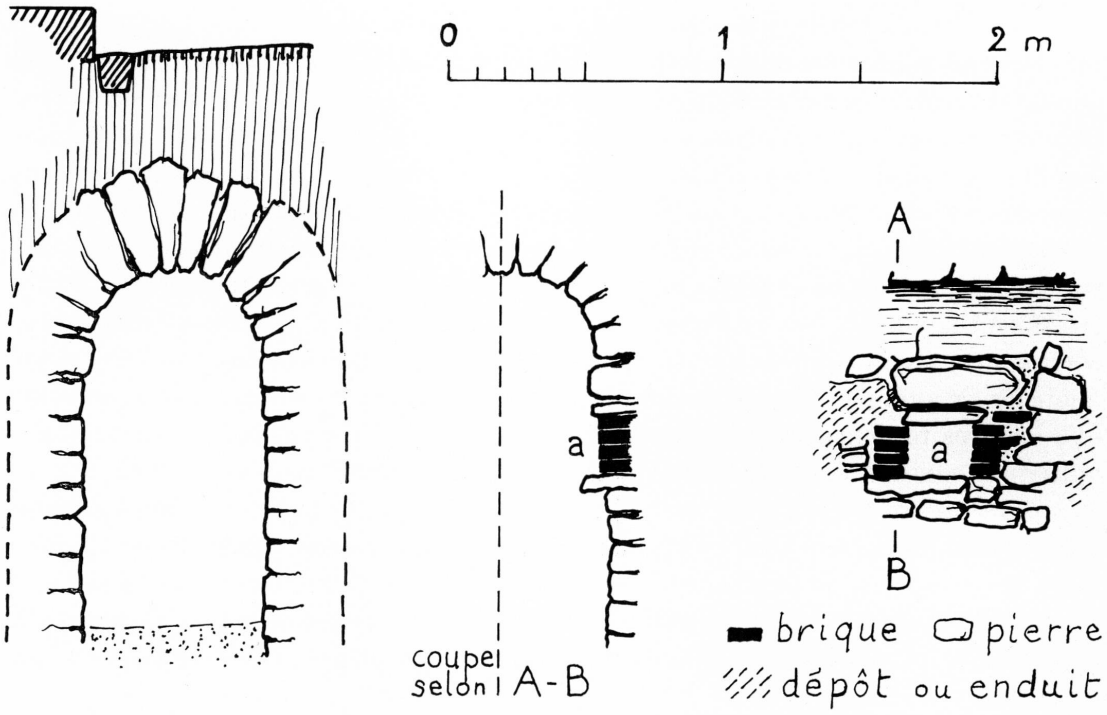

Fig. 11. Rue de la Tour-Maîtresse. Canalisation ancienne. Coupes et détails. Ech.: 1/30.

avons pu examiner l'intérieur, dont le remplissage qui l'encombrait avait été en partie enlevé sur quelques mètres. La voûte a une épaisseur de 0,40 m; elle est faite de grosses pierres irrégulières liées au ciment blanc dur. Les parois sont construites en pierres plus petites et plus régulières. Dimensions: largeur externe maximum env. 1,15 m, largeur interne 0,65-0,68 m; hauteur de l'arc de la voûte 0,40 m; la hauteur totale n'a pas pu être mesurée, mais elle est supérieure à 1,30 m. En un point de la paroi visible s'ouvrait un petit canal dont le sol est à 0,80 m au-dessous du sommet de l'arc de voûte. Ce sol est fait d'une dalle qui dépasse de quelques centimètres la paroi; ses parois sont faites, à l'ouverture, d'une pile de 4 ou 5 briques; une dalle surmontée d'un gros bloc la couronne. Ce petit canal avait une longueur de plus de 1,50 m. Toute cette construction est soignée (fig. 11).

Cet égoût – ou canal d'écoulement des eaux – ne peut être bien ancien (XVIIIe siècle ?). Son tracé partiel figure sur le plan au 1/500e du Service des canalisations au Département des travaux publics. [45]

[45] Feuille 25.12/13. Les dimensions qui y sont indiquées ne coïncident pas tout à fait avec les nôtres; c'est ainsi que la largeur interne serait de 0,50 m.

o. *Champel. Chemin Thury 5 (ancien chemin des Chalets). Puits* (coord. 500.600/116.450, alt. env. 403 m). – En mars 1965 les travaux de transformation de la villa sise là, en vue de son occupation par le consulat de Yougoslavie, ont permis de constater que le mur de fondation du côté nord de l'immeuble reposait sur le sommet d'un puits qui était vide sur une hauteur de plus de 5 m. L'appareil, difficile à distinguer, semblait assez régulier. Le centre du puits – d'un diamètre intérieur de 1,20 m – se trouve à 2,25 m de l'angle N.-E. interne de la cave. Il semble que les constructeurs de la villa n'en aient pas réalisé l'existence car, privé de margelle, il devait être caché sous la terre. [46]

Il est bien difficile de dater ce puits. Il pourrait avoir appartenu à la parcelle 648 (située au-dessus des fourches patibulaires de Champel) du plan des faubourgs en 1477, restitué par L. Blondel. [47] Ou il a été creusé plus tard, sur ce terrain faisant partie de la campagne « qui avait appartenu à Daniel de la Roche, un médecin réputé (début du XIXe siècle), aux Bacle, négociants (un nom connu des « rousseauistes »), et à Charles-Marie Dunant, négociant », avant de passer aux Mittendorf-Moschell qui la morcelèrent en 1856. [48]

p. *Plainpalais. Les Philosophes. Rue Barthélemy-Menn 6 - rue John-Grasset 6* (coord. 500.140/116.305, alt. env. 377 m). – Averti le 12 avril 1966, par un agent du poste de police de Plainpalais, de la découverte de restes squelettiques humains, nous avons pu [49] faire quelques observations sur place. Les travaux de construction d'un immeuble traversant d'une rue à l'autre et comportant un garage souterrain ont mis en évidence la coupe de terrain sous le mur mitoyen avec le nº 14 de la rue John-Grasset (ancienne rue de la Cluse), en face de la rue des Pitons, et le nº 3 de la rue Barthélemy-Menn (en face de la place Verte), et sous la dalle de béton du garage qui se trouve là. On y voyait, de bas en haut, une épaisseur de 2 m au minimum de graviers de l'Arve, surmontés d'un lit de sable (0,25-0,30 m) creusé en partie. Au-dessus se trouvait une couche de terre brune caillouteuse riche en gravats de démolition, qui, épaisse de 1,25 m, plongeait en un endroit où le sable avait été creusé. C'est là, à 15 m de la rue Barthélemy-Menn, qu'apparaissaient des restes osseux humains fragmentaires, soit le tronc et les membres supérieurs d'un adulte et quelques os d'enfant; l'absence de certains os semble indiquer un remaniement.

Rien ne permet de dater directement ces vestiges d'inhumation, que l'on attribuerait très vaguement à l'époque médiévale ou moderne. Mais la situation topographique, rapportée au plan des faubourgs en 1477, donne peut-être une signification

[46] Nous remercions M. A. Siggen, architecte, de nous avoir avisé de la découverte de ce puits.

[47] L. Blondel, *Les faubourgs...*, 1919, pp. 122 et 144, et plan.

[48] E. Barde, *En marge de l'histoire, quartiers nouveaux, vieux souvenirs*, Genève, 1937, pp. 19-20.

[49] Avec M. J.-P. Mermod, assistant à l'Institut d'anthropologie.

plus importante à ces débris. En effet, on serait là à l'emplacement de la parcelle n° 375, qui est celle du couvent des Augustins de Notre-Dame des Grâces [50]. Ce monastère a suscité l'attention des historiens, d'une part à cause du fait que les Fribourgeois y auraient inhumé « la tête de Philibert Berthelier, qui était restée fichée à une potence près de l'Arve pendant deux ans », et d'autre part parce que les autorités genevoises eurent souvent à prendre des mesures à l'encontre de la communauté des frères, trop enclins à la dissipation. L. Blondel rappelle, après Bonivard et A. Archinard [51], que ce couvent avait la réputation de pouvoir ressusciter les enfants morts sans baptême, le temps de leur administrer ce sacrement.

Or ce couvent était entouré d'un cimetière enceint d'un mur établi en 1513. On peut penser que les ossements que nous avons mis au jour en proviennent. Ils seraient alors antérieurs à 1535, date où, devant la pression des événements, les Augustins commencent à quitter le monastère. Celui-ci, transformé pendant quelques mois en point d'appui contre les entreprises des Peneysans, tomba rapidement sous la pioche des démolisseurs. Ses pierres servirent à la construction des boulevards de Saint-Christophe et de Saint-Léger. Il serait intéressant de pouvoir retrouver des traces des fondations de ce centre conventuel, dont l'église semble avoir été de grandes dimensions, et dont les ruines ont subsisté jusqu'au début du XVIIIe siècle au moins. Le terrain devint en 1812 propriété de Frédéric-Samuel Audéoud-Fazy, puis d'Alexandre-Louis Prévost-Martin et de ses descendants avant d'être morcelé à la fin du XIXe siècle.

q. *Route de Malagnou 3. Muséum d'histoire naturelle* (coord. 501.120/117.220, alt. env. 399,5 m). – Au cours des travaux de nivellement du parc à l'ouest du nouveau Muséum on a dégagé, à quelque 68 m de la route de Malagnou et à env. 26 m de la façade ouest du bâtiment principal du musée, l'ouverture d'une construction souterraine qui devait servir au drainage du terrain, et que nous avons pu examiner en mai 1965. Il était situé près de la forte pente qui descend vers la rue de Villereuse. Son plan est rectangulaire (dimensions maximum 1,97 × 1 m); mais son ouverture est plus étroite (0,57 m). Cela correspond à une coupe transversale aux parois verticales sur un mètre de hauteur, puis se rapprochant sur une élévation de 0,70 m jusqu'à la largeur de l'ouverture, qui a une hauteur de 0,20 m, et sur laquelle reposait une couverture faite de deux dalles s'emboîtant à chaque extrémité et séparées par une dalle-margelle épaisse de 0,16 m, son ouverture étant rectangulaire (0,37 × env. 0,42 m [52]) et devant recevoir une dalle de couverture.

[50] L. Blondel, *Les faubourgs...*, 1919, pp. 52-56 et plan.

[51] *Ibid.*, p. 55. – A. Archinard, *Les édifices religieux de la vieille Genève*, Genève, 1864, p. 61.

[52] Lorsque nous avons pu examiner cette construction une partie de la couverture était tombée au fond, avec d'autres matériaux, et la dalle-margelle, cassée, n'était pas entièrement visible.

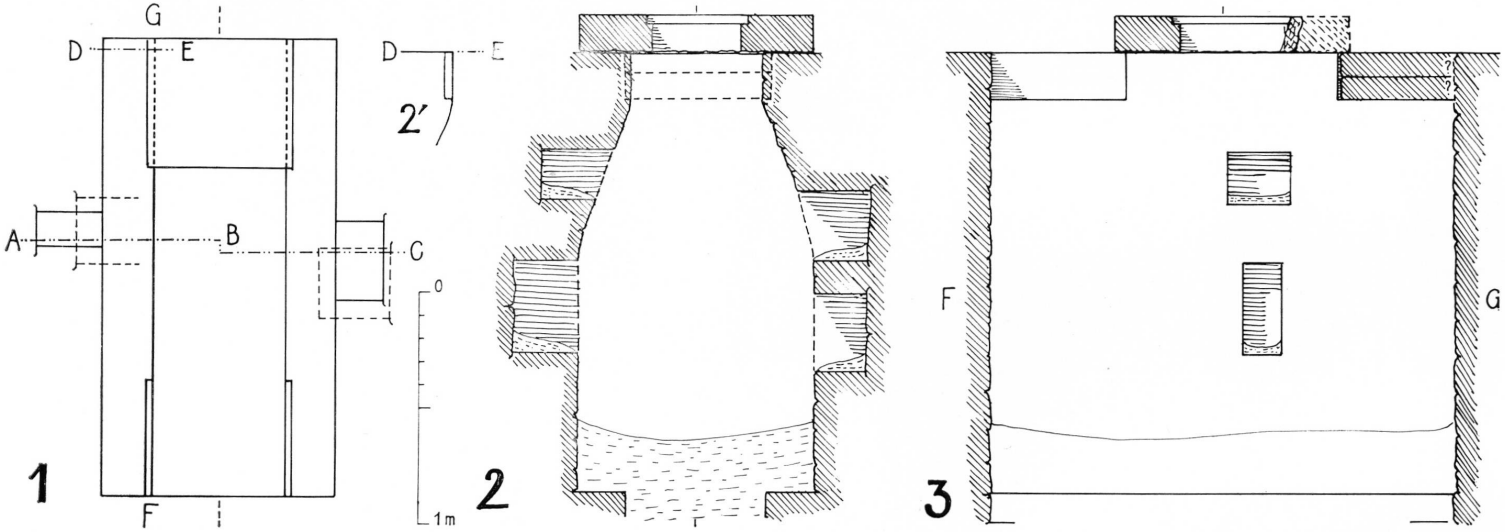

Fig. 12. Malagnou. Jardin du Muséum d'histoire naturelle (ancienne villa « La Colline »). Sac de drainage (?). Ech.: env. 1/35. 1. Plan. – 2. Coupe transversale (A-B-C); Détail du bord supérieur. – 3. Coupe longitudinale (F-G). La dalle-margelle a été reconstituée à sa place.

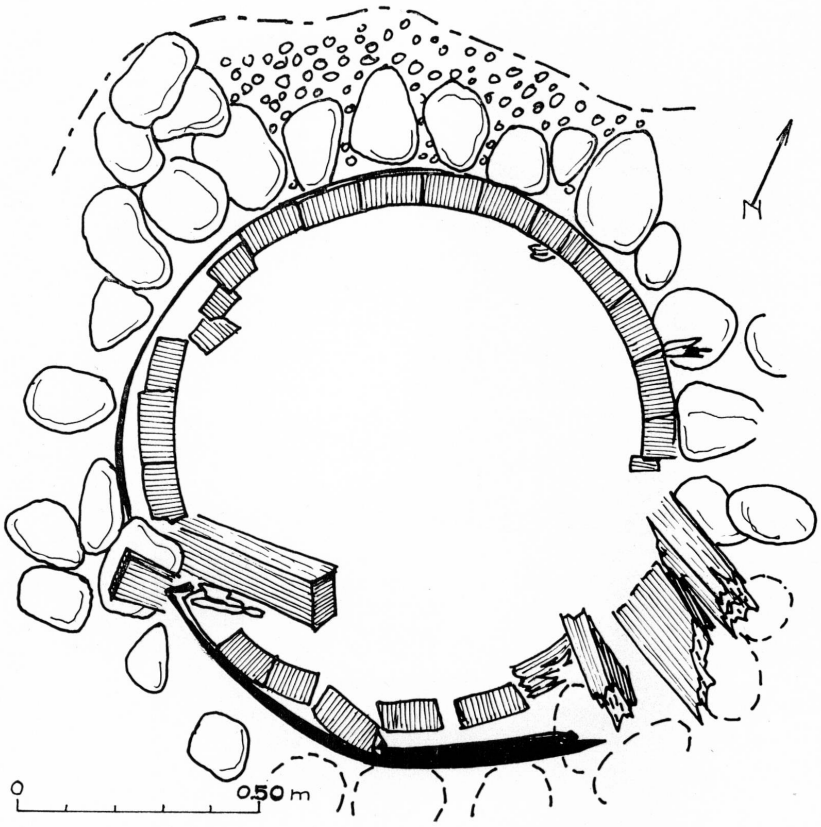

Fig. 13. Eaux-Vives. Rue de l'Avenir 30. Cuveau ou puits en bois. Ech. env. 1/15.

Le fond, pour autant que nous ayons pu nous en rendre compte, était libre de tout pavage, sauf une banquette large de 0,20 m au pied des parois latérales. Un dépôt de boue épais d'une quinzaine de cm recouvrait ce fond. Deux niches irrégulièrement superposées dans chaque paroi latérale étaient profondes de 0,20-0,30 m et hautes de 0,20-0,40 m; leur fond était aveuglé par des moellons rectangulaires du genre de ceux qui constituaient l'appareil des parois (fig. 12).

Nous renonçons à préciser l'époque de construction de ce sac de drainage, qui ne doit pas être antérieur au XVIIIe siècle. Il doit avoir été en relation avec la villa « La Colline », dont elle était distante de 32 m.

r. *Eaux-Vives. Rue de l'Avenir 30. Puits en bois* (coord. 501.560/117.810, alt. env. 377 m). – Au cours de travaux de terrassement préparant la construction d'un immeuble sur la parcelle appartenant à M. Omarini, au haut de la rue de l'Avenir, près de l'angle de la rue de Montchoisy, on a vu apparaître, en avril 1967, le bord d'une cuve en bois qui pourrait être un puits, à env. 2 m du mur mitoyen du nº 28, et à

1 m en retrait de l'angle est de cette maison. Le sommet des douves émergeait de l'argile grise à quelque 3 m au-dessous du niveau de la rue. Une trentaine de douves maintenues par un cercle de fer formait un cercle d'un diamètre d'un mètre. Pour établir ce puits on a creusé dans l'argile grise très compacte; le haut était à 0,80 m au-dessous du sommet de l'argile. Autour du puits, sur une largeur d'env. 0,30 m, un grossier pavage de boulets, à quoi s'ajoutait du petit gravier, se trouvait à 0,15 m au-dessous du bord de la cuve. Celle-ci était remplie d'argile grise noircie et terreuse; il y avait localement un lit de gravier roulé à travers lequel se faisait la circulation d'eau (fig. 13).

Nous devons, là encore, nous contenter de signaler cette structure [53], qui ne se rattache à rien de connu. Dans cette zone qui resta jusqu'au XIXe siècle faite de petites propriétés campagnardes, et dont la « Pêche miraculeuse » de Conrad Witz (1444) nous donne une image certainement fidèle, l'abondance des sources (les « eaux-vives ») devait entraîner des mesures de drainage en même temps que de collecte des eaux. [54]

B. Rive droite

1. *Saint-Gervais.*

a. *Fresque du Temple.* – Dans un récent article Mlle Augusta Lange, de Turin, a repris le problème de la datation des fresques de cette église [55], que L. Blondel avait fixée peu après 1447. [56] Partant de leur analogie avec celles du Château de Fénis dans la vallée d'Aoste (Madone de Miséricorde), attribuées toutes deux au maître Jaquerio, elle croit reconnaître de part et d'autre l'intervention, à titre d'aide, de Jacques d'Ivrée [57]. D'autres considérations lui font dater les fresques genevoises de « la période du rectorat de Martin le Franc, entre sa nomination (1447) et l'abdication de Félix V (1449), période qui correspond aussi aux termes fixés par le visiteur apostolique pour terminer et consacrer l'église de Saint-Gervais ».

[53] Nous devons des remerciements à M. R. Stubenvoll, de Bougy VD, qui nous a signalé cette découverte.

[54] L. Blondel, *Les faubourgs...*, 1919, pp. 90-91 et plan au 1/10.000. Le puits se situerait au nord des communs de Hurtebise. Pour l'histoire moderne de ce quartier: L. Ferrier, *La commune des Eaux-Vives, de sa création à la fusion* (1798-1930), Genève, 1931. – E. Barde, *La « Grande-Genève », Ville–Plainpalais-Petit-Saconnex-Eaux-Vives, notes d'histoire*, Genève, 1930; Id, *Parcs et jardins publics de Genève, notes d'histoire*, Genève, 1928 (pp. 52-56).

[55] A. Lange, *Martin Le Franc, recteur de Saint-Gervais à Genève et les fresques de cette église*, dans *Publication 9* du *Centre européen d'Etudes burgondo-médianes*, 1967, pp. 98-102.

[56] L. Blondel, *Chronique 1951 et 1952*, dans *Genava*, n.s., t. I, 1923, pp. 77-78. – Voir aussi C. Gardet, *De la peinture dans les Etats de Savoie au VXe siècle et de l'abbaye d'Abondance en Chablais*, dans *Genava*, n.s., t. XI, 1963, pp. 407-431: et le beau livre du même auteur: *De la peinture du moyen âge en Savoie*, t. I, *Du XIe au XVe siècle*, Annecy, 1965.

[57] A. Lange, *Giacomo da Ivrea, pittore di affreschi nel secolo XV nel Canavese e Valle d'Aosta*, dans *Boll. d. Società di Archeol. e Belle Arti di Torino*, 1967 (à paraître).

b. *Machine de siège.* – Dans une étude sur les « bombardiers et bombardements au temps de Pierre de Savoie » [58], M. Soho fait état de la découverte par L. Blondel, en 1936, au bas de la rue du Temple [59], du support d'un trébuchet qui avait dû être employé pour le siège du Château de l'Ile en 1287. Il considère les quelques boulets trouvés à proximité « comme les plus anciens connus en Suisse », et relève que ces projectiles, d'un poids de 50 kg, ont pu être projetés à 110 m, ce qui est loin d'être une performance maximum.

c. *Place Chevelu. « Epuisoir »* (coord. 500.150/118.015, alt. env. 375 m). – En relation avec l'édification d'un grand immeuble commercial situé entre la rue de Cornavin et la rue Grenus, [60] on a dû creuser une profonde tranchée tout au long de la rue Rousseau, aboutissant à la place Chevelu, pour la pose d'un collecteur. Elle a traversé à plusieurs endroits la couche romaine, sans amener de découverte particulière; on est là sur le tracé des fossés de 1440, qui ont dû beaucoup remanier les couches archéologiques antérieures.

Sur la place Chevelu, en mai 1966, l'ouverture de la tranchée, large de 2 m, a fait apparaître – et partiellement détruit – un mur haut de 2,50 m, formant un coude arrondi s'inscrivant dans un angle d'env. 95°. Son sommet était à 0,90 m sous la place. Son épaisseur variait de 0,65 à 0,85 m. A l'intérieur de l'angle il était renforcé par un contrefort épais de 0,80 m [61] (fig. 14).

On est certainement là en présence d'un des murs qui encadraient l'« épuisoir », soit la pente qui, interrompant le quai (antérieur à 1833, date de construction de l'actuel quai des Bergues), permettait l'accès au Rhône [62]. Il s'agirait donc d'une construction de la fin du XVIIIe siècle ou du tout début du XIXe siècle.

A l'intérieur de l'angle le mur repose sur une couche de terre très noire, caillouteuse, épaisse d'env. 0,40 m, qui recouvre l'argile glaciaire gris-bleu. C'est probablement la couche romaine du IIe au IVe siècle reconnue à la place Grenus; mais nous n'y avons rien trouvé qui le prouve. Le reste du remplissage est fait de remblais.

d. *Cornavin. Place des 22-Cantons. Bastion* (coord. 499.910/118.240, alt. env. 483 m). – Au début de 1966 le Service du Gaz, ouvrant une canalisation le long du trottoir du refuge de la place, en face de l'immeuble n° 3, a coupé en deux points de forts murs. L'un qui se trouve dans le prolongement de la façade dudit immeuble sur la rue des Terreaux-du-Temple, a déjà été attaqué naguère pour l'installation

[58] J.-J. Soho, dans *Festgabe Hans von Greyerz zum sechzigsten Geburtstag*, Berne, 1967, pp. 203-211.

[59] L. Blondel, *Chronique 1936*, dans *Genava*, t. XV, 1937, pp. 53-56; *Chronique 1938*, dans *Genava*, t. XVII, 1939, pp. 52-54.

[60] Pour un premier rapport sur les découvertes archéologiques faites à l'occasion des terrassements, voir M.-R. Sauter, *Chronique 1964*, dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 8-11.

[61] Nous devons une partie de ces renseignements à M. Piatti, contremaître de l'entreprise Induni, qui a poussé la complaisance jusqu'à lever un croquis coté. Nous lui disons notre reconnaissance, d'autant plus vive que le fait n'est pas courant !

[62] *Tribune de Genève*, 25 mai 1966, p. 5.

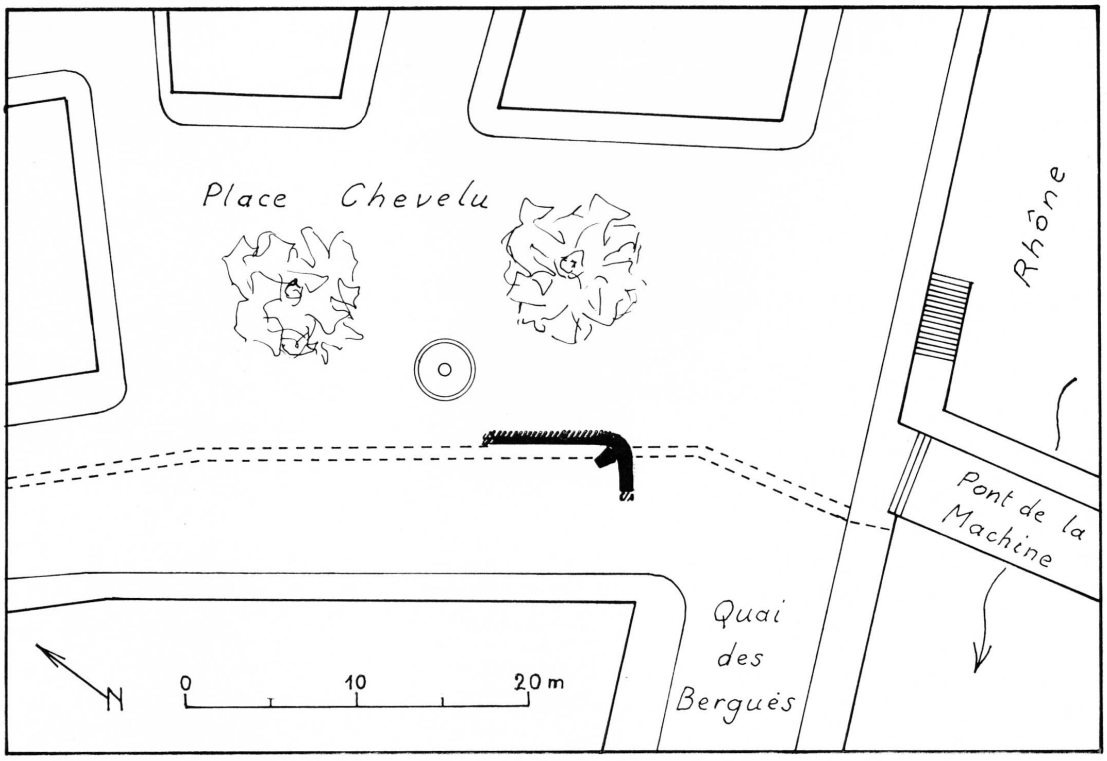

Fig. 14. Place Chevelu. « Epuisoir. » Ech.: env. 1/500.

d'une conduite. L'autre, distant d'une vingtaine de mètres plus au N.-O., était mieux conservé. Il avait une épaisseur de 4 m et dénotait une construction très soignée. Il semble qu'on ait là deux segments des fondations du bastion de Cornavin. Le premier serait le mur de la courtine, le second représenterait le rentrant de l'orillon S.-E. du bastion. Il faudrait corriger sur ce point le plan de Galiffe [63], en ramenant un peu vers l'est la partie de l'enceinte qui rejoint le bastion de Cornavin. Nous inclinons à attribuer les très solides fondations reconnues en 1966 aux remaniements de 1645.

L. Blondel avait identifié en 1931, en 1940 et en 1946 d'autres segments de ce bastion [64]: mur extérieur de sa contregarde à l'emplacement de l'actuel Hôtel Cornavin, mur épais de 3,75 m sous la façade nord de la basilique de Notre-Dame, murs divers sous la terrasse au sud de cette basilique.

[63] J.-B.-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*. Genève, 1869, *in fine*.

[64] L. Blondel, *Chronique 1931*, dans *Genava*, t. x, 1932, p. 53; *Chronique 1940*, *ibid.*, t. xix, 1941, pp. 92-93; *Chronique 1946*, *ibid.*, 1947, p. 33.

e. *Saint-Jean, Sous-Terre. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève* (coord. 499.160/117.770, alt. moy. 377 m). – Dans un premier rapport préliminaire [65] un peu circonstancié nous avons, en collaboration avec M. Ch. Bonnet, présenté les résultats des recherches systématiques qui ont permis la mise au jour des vestiges de l'ensemble ecclésial et conventuel de Saint-Jean; nous n'en rappellerons donc ici que l'essentiel.

On savait que l'église et le couvent de Saint-Jean, dont l'existence est attestée par les textes dès les premières années du XIIe siècle, devait se trouver au lieu dit Sous-Terre, entre les falaises de Saint-Jean et le Rhône. Après la démolition, en 1965, des maisons de la propriété Auberson, un rapide sondage effectué au haut de celle-ci nous fit penser que l'église devait se trouver là, c'est-à-dire pour quelques années encore à l'abri des grands travaux prévus pour le remplacement du pont de Sous-Terre et l'établissement du nœud routier projeté. Malheureusement, par suite d'un très regrettable malentendu, l'ouverture au trax en 1966, d'une large et profonde tranchée eut pour effet la destruction d'une partie de l'église, qui se trouvait plus bas dans le cône d'alluvions du nant aboutissant là. Les murs ainsi coupés révélaient des vestiges de construction assez importants pour justifier une exploration scientifique du site. Celle-ci, confiée à M. Charles Bonnet, sous la responsabilité de l'archéologue cantonal soussigné, a commencé en février 1967 pour s'interrompre en juillet, une deuxième campagne y succédant d'août à novembre 1967 et de juin à août 1968 [66].

Les résultats obtenus dépassent toute prévision, en montrant l'importance architecturale de l'ensemble, dont on rappellera qu'il a été détruit en 1535 et qu'il a dû être enseveli sous terre en quelques années. L'église citée au début du XIIe siècle date soit de ce moment-là, soit de la fin du XIe siècle. Il s'agit d'une construction orientée à peu près ouest-est, large de 16 m et dont la longueur attestée pour l'instant approche de 30 m, de l'extrémité de l'abside à l'aplomb de la rue qui cache encore la partie antérieure. Les fondations de deux piliers cruciformes, dont l'une porte encore sa base en molasse, et le pilastre à dosserets qui s'appuie contre le bas du mur latéral nord témoignent d'une voûte élevée. La découverte de la base, encore partiellement en place, d'un chancel, dont on a pu recueillir une grande quantité de fragments de marbre, constitue l'une des acquisitions les plus intéressantes.

[65] M.-R. Sauter et Ch. Bonnet, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève, rapport sur le première campagne de fouilles effectuées à Sous-Terre (février-juillet 1967)*, dans *Genava*, n.s., t. XV, 1967, pp. 43-77. Suivi de deux notes: N. Dürr, *Rapport préliminaire sur les pièces de monnaie trouvées à Saint-Jean*, pp. 78-79. – E. Heer, *La dague du cloître de Saint-Jean*, pp. 80-83. – Nous avons publié un bref résumé de notre rapport: *Découverte et premières fouilles du prieuré de Saint-Jean-de-Genève*, dans *Unsere Kunstdenkmäler – Nos monuments d'art et d'histoire – I nostri monumenti storici*, t. XIX, 2, 1968, pp. 81-84.

[66] Les résultats de cette deuxième campagne sont présentés dans ce volume: Ch. Bonnet, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève, deuxième rapport de fouilles (d'août à octobre 1967, de juin à août 1968)*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 137-192.

De grande importance est aussi la révélation des fondations partiellement conservées d'une église plus ancienne, à trois absides à chevet droit; il est trop tôt pour se prononcer sur sa datation, antérieure en tout cas au milieu du XIe siècle.

La deuxième campagne de fouilles a fait découvrir, à quelques mètres au nord de l'abside de l'église du XIIe siècle, une partie d'une seconde abside, dont la situation par rapport aux deux églises n'est pas claire pour le moment. [67]

Au sud et en annexe de la seconde église se trouvait un cloître, dont subsistaient une partie du promenoir, l'escalier qui le reliait à l'église, quelques segments du mur bahut intérieur, datant du XVe siècle, ainsi que le puits central.

Un mur de clôture suivant à peu près la direction nord-sud marquait du côté de Saint-Gervais la fin du complexe de ce qui fut le prieuré de Saint-Jean-de-Genève (ou Saint-Jean-hors-les-murs, ou des-Grottes).

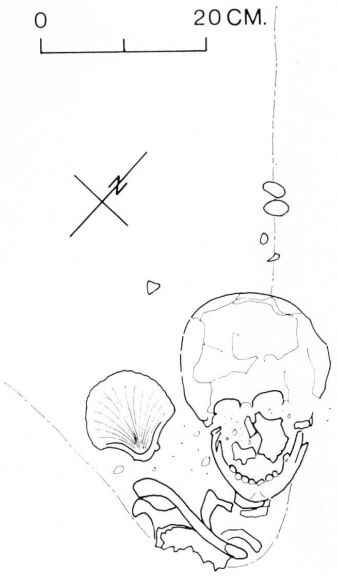

Fig. 15. Saint-Jean. Partie supérieure (seule conservée) de la sépulture d'un pélerin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ech.: 1/10.

Les fouilles ont mis au jour une quantité de sépultures de toutes les époques: squelettes en pleine terre ou avec un appareil très partiel, tombe en boulets cimentés imitant la forme d'un sarcophage, squelettes alignés sous le promenoir du cloître, sans appareil ou dans un tombeau en grosses dalles de molasse; c'est probablement une sépulture de ce type que cache encore une dalle funéraire encastrée dans le pavement du promenoir et qui, datant de l'extrême fin du XVe ou du début du XVIe siècle, porte une inscription en français où le nom très usé du personnage inhumé n'est pas encore déchiffré, mais où figure en toutes lettres le nom du monastère[68]. Mentionnons encore des tombes à dalles et en grandes *tegulae* et (trouvées dans la deuxième campagne) des tombes en murets de pierre, entre les fondations de la première église, un cercueil de bois, et des sépultures collectives (fosse commune) postérieures à la destruction de 1535.

C'est aussi après cette date qu'a été construite la cave de plan carré mordant sur le dos de l'abside, qui devait constituer la dépendance d'une maison sise sur le haut de la parcelle, et qui a précédé la maison Auberson. D'autres murs ont été repérés, dont la signification sera rendue plus claire par la suite des recherches.

[67] Elle est en cours de dégagement au moment où nous rédigeons ces lignes (juin 1968).
[68] « ICY EST LA SEPULTURE DE / JOHAN DE [...] SAINCT JOHAN DE / GENEVE »

Parmi les nombreux restes recueillis, il faut mentionner un chapiteau de calcaire sauvé de la destruction par le trax; il porte un motif de feuilles stylisées couronnant un pilastre cannelé et surmonté, sous l'angle du tailloir, d'une colonnette trapue bien dégagée; il n'est pas exclu qu'il date du XIIe siècle. Les fouilles dans la nef de la seconde église ont fait découvrir, parmi les débris effondrés d'une colonne en molasse, un chapiteau à personnages, incomplet, qui s'accorde bien avec la date de construction du sanctuaire. Parmi les petits objets rappelons les trouvailles suivantes: dans l'une des sépultures en pleine terre, une coquille de *Pecten*, perforée et usée, qui, placée à droite du crâne de l'inhumé, le désigne comme un pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle (fig. 15); une dague d'un type très rare, datable des XIIIe-XIVe siècle. Hors des tombes méritent une mention: un petit bouton en argent serti dans une feuille d'or, une applique en bronze plaqué or représentant un bouquet de rameaux de chêne à glands, une plaquette en bronze décorée (fermoir de livre?); des outils et des clés en fer, un peu de céramique. Les monnaies recueillies se répartissent du Xe au XVIIIe siècle, les XIe et XVe siècles étant les mieux représentés.

L'aide financière que nous attendons de la Commission fédérale des monuments historiques, sensible à l'importance des vestiges déjà découverts, s'ajoutant à celle qui tout naturellement est le fait des autorités genevoises, doit permettre de continuer les recherches au fur et à mesure des possibilités [69].

[69] Nos remerciements doivent être ici réitérés aux autorités cantonales et communales, pour la compréhension dont elles ont fait preuve; à M. Bordigoni, vice-président, et aux membres de la Commission des monuments et des sites, pour leur constant intérêt et appui; au professeur P. Bouffard, directeur du Musée d'art et d'histoire et de l'Institut d'histoire de l'art du Moyen Age, pour avoir mis à notre disposition quelques-uns de ses collaborateurs; au professeur A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, et au professeur Sennhauser et à M. E. Martin, architecte, membres de cette commission et experts désignés; aux représentants des maisons C. Zschokke S. A. et Ed. Cuénod S. A. et surtout, pour la première, à M. L. Tappolet, ingénieur, et pour la seconde, à MM. J.-E. Cuénod et A.-H. Widmer, directeurs, A. Wacker, ingénieur, et W. Hagmann, chef de chantier; enfin à l'équipe des fouilles, c'est-à-dire, à côté de M. Charles Bonnet, à MM. G. Deuber et G. Zimmermann, Mme E. Pauli et Mlle S. Fluckiger.

Addenda.— A propos des tessons de sigillée grise de la rue du Puits-Saint-Pierre 2-rue Calvin 16: au moment de relire les épreuves de cette chronique nous recevons l'article de Jacqueline Rigoir, *Les sigillées paléochrétiennes de Suisse romande*, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-est*, t. XVIII, fasc. 2-1967, pp. 326-352. Il y est traité des exemplaires trouvés à Genève, à Nyon et à Yverdon. Nous ne pouvons que renvoyer à cet utile inventaire, plus exhaustif que le nôtre et que viennent compléter nos tessons.